Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

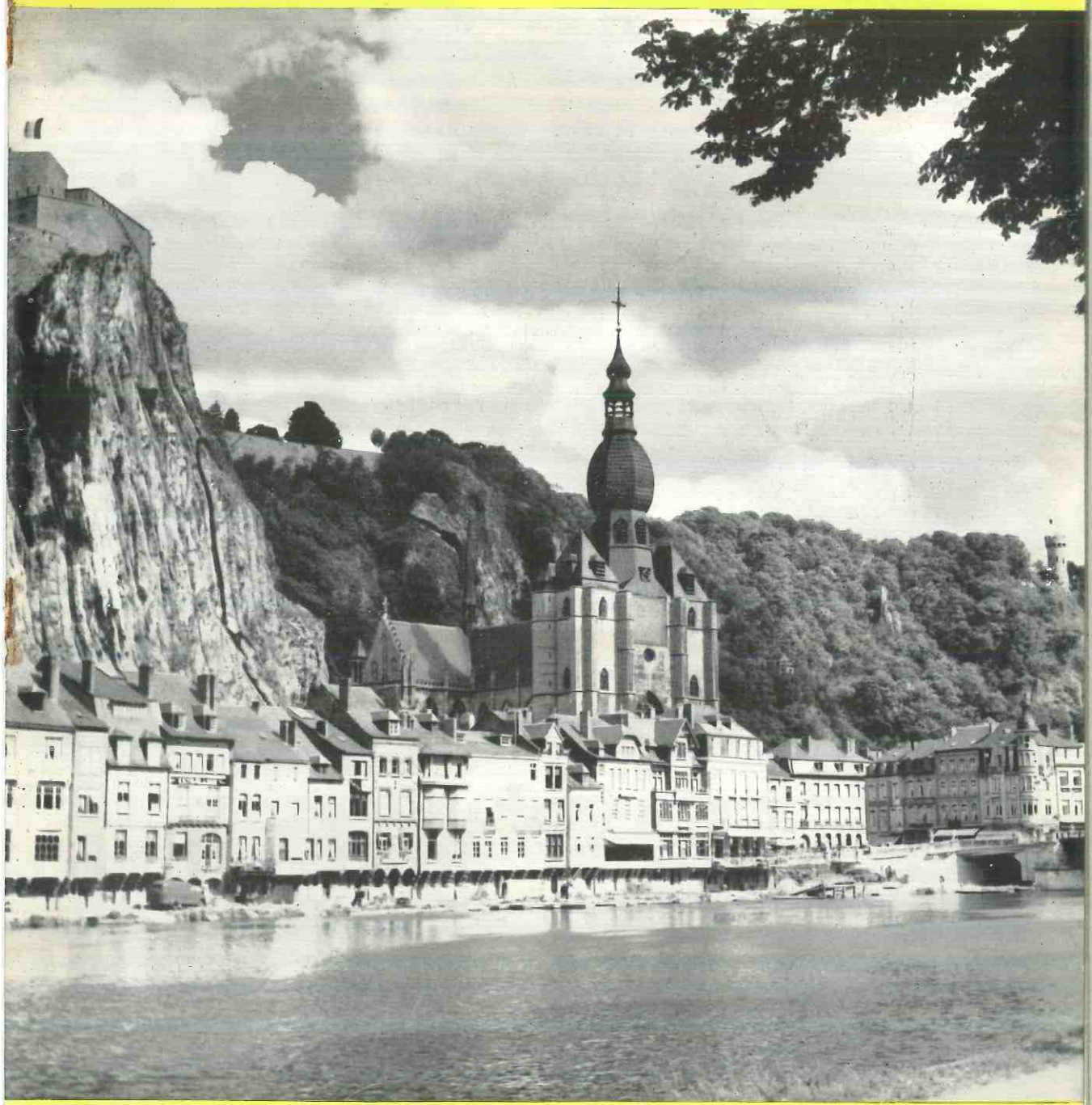

Volume 8 1953 Fascicule 2

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguerons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.
V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.
A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
H. DANDOY, Propriétaire à Furfooz.
H. DE SAEGHER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.
Chanoine Ch. DUBOIS, Professeur honoraire.
E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.
J. FRANÇOIS, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du « Vieux-Liège ».
L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.
J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.
G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.
A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. PONTHIÈRE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».
Baron I. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.
W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.
P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.
J. VANNERUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.
J. M. VRYDAGH, Professeur à l'Institut belge du Bois.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
L. CHRISTOPHE, Directeur général des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique.
Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.
A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.
TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOY ; Chanoine Ch. DUBOIS ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS DES PARCS NATIONAUX

MM. M. BOUFFA (Comblain-au-Pont).
P. BRADFER (Bohan-Membre).
F. FOULON (Furfooz).
Baron E. de VINCK (Poilvache).

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; DE PAEYE, Rédacteur au « Face à Main » ; G. FRANCOTTE ; F. STOCK, Commissaire ; R. TACK, ancien Sénateur, ancien Président de l'Association de la Presse belge.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. R. BRENY, A. COLLART, L. HERLANT, R. MAYNÉ, A. NOIRFALISE, Comte Ferd. d'URSEL, J. M. VRYDAGH.

COTISATIONS

Membre à vie
Cotisation unique ..... 5.000 fr. minimum
Membre protecteur
Cotisation annuelle ..... 1.000 fr. minimum
Membre collaborateur
Cotisation annuelle ..... 200 fr. minimum
Membre adhérent
Cotisation annuelle ..... 100 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants
Cotisation annuelle ..... 80 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'*Ardenne et Gaume*, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monument et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 10 fr. par élève non-membre ; 5 fr. par élève-membre ou fils de membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (25 personnes minimum) : 15 fr. par adulte ; 10 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc National soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ; Professeurs gratuitement admis.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr.; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre. Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.).

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres collaborateurs, protecteurs et à vie d'*Ardenne et Gaume*.

UNE PETITE PLACE DANS VOTRE BUDGET
UNE GRANDE PLACE DANS VOTRE VIE !

« 4 CV. RENAULT »

Essayez-la sans frais à l'**AGENCE BELGE - BRUXELLES**

118, Rue de l'Aqueduc - tél. 37.54.50/53/55 & 57.
138, Boulevard du Jubilé - tél. 25.16.39, 25.16.75 et 26.55.59.

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier, M. RENARD, 56, Boulevard S[t] Michel, Bruxelles. - Tél. 34.49.10.

AU STYLO

6 BOULEVARD ANSPACH (à côté des Augustins)

Tél. 18.09.93 BRUXELLES

ÉDITIONS
J. DUCULOT
GEMBLOUX

●

TROIS SUCCÈS RÉCENTS

A. SOREIL
Dure Ardenne
Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.
200 p. ..... 40 fr.

C. DELACOLETTE
En ce temps-là à Bergister
204 p. ..... 45 fr.

A. SOREIL
Récits divers et Jeux de plumes
Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.
216 p. ..... 45 fr.

TELEPH. 61616 Gembloux — C. C. P. 752464

La gamme complète des

INSECTICIDES
FONGICIDES
HERBICIDES
ANTI-RONGEURS

Tous renseignements sur demande

A. CHRISTIAENS
S. A.
Département « **Défense des Végétaux** »
60, RUE DE L'ETUVE
BRUXELLES
Tél. 11.73.85

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

SOMMAIRE

Liminaria (M. SEGHIN) 39
Dinant (R. HICGUET) 41
Dinanderies (A. REMY) 43
Bouvignes, vieille Cité (F. REMY) 45
Anseremme s/Meuse et Lesse, son Histoire, ses Sites fameux (Madame BOURDON) 47
L'Abbaye mosane de Leffe (A. REMY) 51
Question d'Actualité : Arguments d'Ordre social et éducatif en faveur de la Protection de la Nature dans la Région liégeoise (J. LECLERCQ, Ch. JEUNIAUX et E. SCHOFFENIELS) 53
La Vie d'Ardenne et Gaume 61

LIMINARIA

par **Marcel SEGHIN,**
Président de la Fédération touristique.

Vraiment, aurais-je pu ne pas me laisser impressionner par l'invitation fort aimable et persuasive que m'adressait, il y a quelques semaines, mon excellent ami Monsieur Félix Rousseau, à m'intéresser à l'élaboration du numéro de juin, d'*Ardenne et Gaume* ?

Personne ne pourrait résister au charme prenant de ce savant-poète dont l'insistance n'a d'égale que l'affabilité avec laquelle il défend chaleureusement et pertinemment le point de vue qu'il s'est juré de mettre en valeur. Et si, qu'il me le pardonne, j'ai opposé, dès le début, quelques objections fondées sur les multiples occupations qui m'assaillent, je peux bien avouer aujourd'hui qu'en fait, à la manière d'une petite fille timide qui n'ose pas débiter le compliment qu'elle meurt d'envie de réciter, je jubilais d'aise à la pensée qu'*Ardenne et Gaume* me procurait la grande satisfaction et l'insigne honneur de me charger d'une

tâche fort agréable mais périlleuse : celle de vanter les charmes, les beautés et les spécialités du beau pays de Dinant.

En tant que dinantais, mon amour-propre et mon ambition se sont sentis agréablement « chatouillés » à l'idée de voir étaler, dans une revue de choix et à longueur de colonnes, outre la splendeur de ses sites, les valeurs artistiques et artisanales d'une région qui m'est particulièrement chère.

En tant que président de la fédération touristique provinciale, il saute aux yeux, voire même des profanes les moins avertis, qu'une publication détaillée, présentée avec tout le souci de plaire, dans une brochure particulièrement attrayante et sélective, était, en tout point, susceptible de propager au loin et de prolonger le renom et le ray-

Dinant. — Port de Yachts.

Photo Cinéar.

onnement d'une Province qui se défend avec vigueur et enthousiasme, et qui a compris, avec l'appui généreux des pouvoirs provinciaux, que l'essence même de sa vitalité et de son économie se trouvait axée sur l'exploitation rationnelle de l'industrie (oh, le vilain mot pour qualifier des choses si abstraites !) du tourisme réceptif et sédentaire, réparti équitablement dans les différentes contrées, toutes attrayantes, du Namurois.

Dinant est un sujet multiple et fort complexe dont le nom seul évoque instantanément à notre esprit une nature luxuriante et variée, un fleuve majestueux et calme, une condensation d'attractions multiples, une accumulation de sites et de monuments classés, une histoire turbulente et mouvementée, une volonté tenace dans l'adversité, un courage légendaire aiguisé par le souvenir permanent d'un passé tragique mais glorieux, un ardent patriotisme à la mémoire de ses martyrs, une mentalité personnelle et originale, un caractère spécifique, une tradition artistique, une hospitalité généreuse, un air de fête dans un folklore qui rit, qui danse et qui chante. Dinant, c'est tout cela à la fois ; et décrire tout cela par le menu dépasse les possibilités d'un seul homme.

C'est pourquoi, et le lecteur constatera par là la subtilité avec laquelle votre serviteur a éludé la difficulté, il m'a paru naturel mais nécessaire de faire appel au concours de personnalités dont la compétence et le talent éprouvés sont particulièrement qualifiés pour traiter les sujets divers qui font l'objet de la présente revue. Chez chacun, j'ai rencontré spontanément l'accueil le plus chaleureux et c'est spontanément aussi que chacun s'est offert, avec les qualités rares qu'il possède, à participer à la réalisation des différents articles que nous sommes heureux de présenter aujourd'hui à la bienveillante attention des lecteurs d'*Ardenne et Gaume*.

Qu'il me soit donc permis de remercier les collaborateurs dévoués qui se sont mis gracieusement à ma disposition : Monsieur Robert Hicguet, commissaire d'arrondissement de Dinant et homme de lettres distingué ; le Révérend Père Wattelet, bénédictin directeur de l'École d'Arts et Métiers de Maredsous ; Madame Bourdon, administrateur du Syndicat d'Initiative d'Anseremme ; Monsieur Albert Remy, secrétaire général du Syndicat de Dinant et talentueux rédacteur de *Vers l'Avenir* ; Monsieur François Remy, avocat à Dinant, administrateur du Syndicat de Bouvignes et administrateur de la Haute-Meuse dinantaise.

Que tous daignent agréer ici l'expression de toute notre gratitude. Comme moi-même, ils en reporteront une large part à la direction d'*Ardenne et Gaume* pour l'attention spécialement délicate dont elle a fait preuve en consacrant ce beau numéro de juin à la prestigieuse grandeur et l'ineffable splendeur de notre beau pays de Dinant.

DINANT

par **Robert HICGUET**

L'artère de la Cité, c'est la Meuse.

Aux premiers âges du monde, elle a bousculé les rochers pour se frayer passage. Alors les hommes sont venus. Rome les a marqués de son empreinte. Ils ont, sur une falaise, campé une forteresse ; à ses pieds, une église détruite par les guerres et toujours reconstruite, une collégiale gothique que surmonte un clocher bulbeux. Devant elle, le Pont qui enjambe le fleuve, a connu d'identiques vicissitudes ; celui-ci, en voie de reconstruction, impose à l'image familière du site sa ligne nouvelle, paraphe d'une technique d'avant-garde. Mais Dinant reste ; dans son écrin de rochers et de frondaisons, de toits bleus et de neuves maisons, sur cette Meuse qui l'enlace, la reflète, l'éclaire et l'inspire, Dinant, fière de sa gloire d'antan, ses blessures guéries et sa joie refleurie, continue son rêve d'émouvante beauté.

La Meuse est l'âme de la Cité.

Elle a gardé pour nos enfants les gestes qui jalonnent l'histoire depuis Charlemagne ; elle nous apporte, dans l'apaisement des

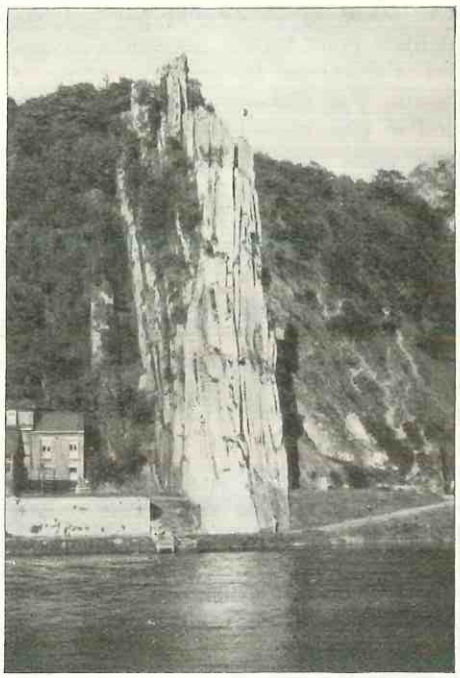

Dinant. — Le Rocher Bayard.
Photo Th. de Pierpont.

crépuscules, l'écho des folles chevauchées des forêts de Marlagne, et les voix mystérieuses qui conduisirent jadis, Jehanne la bonne Lorraine ; elle berce au tréfonds de nous-mêmes des nostalgies et des espérances ; elle s'identifie par ses pulsations aux rythmes essentiels de notre originalité wallonne.

Dinant est un des moments de la Meuse les plus prenants.

Dans cette ville où clochers et clochetons émergent des ardoises, où d'étroites ruelles s'en vont vers des sites adorables, déferlent chaque saison des milliers de touristes que les Dinantais accueillent de toute leur gentillesse. Ils sont, gens de Dinant, moqueurs mais pas méchants, galéjeurs et lurons, amateurs de vins fins et de chère exquise ; ils furent, jadis, principautaires — Dinant était terre de Liège — et ils moquent le Namurois, fût-il même de Bouvignes, comme si Crèvecœur et Montfort se défiaient et querellaient encore.

Pour le visiteur qui passe en coup de vent, monte à la *Citadelle*, s'en fait narrer l'histoire, redescend à la *Grotte Merveilleuse* qui déroule pour lui les magiques dentelles de calcaire dans des labyrinthes dignes des Contes des Mille et une Nuits, entre à la *Collégiale* pour y admirer le beau lutrin de Jean Hamal ou le vitrail moderne, pour ce visiteur pressé que retient encore une promenade en bateau à la rencontre de la Lesse, Dinant est une étape touristique d'où il emporte une riante image, des couques aux dessins variés ou des cuivres martelés.

Mais au flâneur qui vient ici et y revient pour s'imprégner de l'horatienne douceur de vivre qu'on ne trouve nulle part ailleurs, à celui-là Dinant ouvre son cœur ; Dinant l'accueille, lui offre la bonne humeur de son peuple frondeur, la chanson de ses batteurs de cuivre, sa nonchalante grâce et son charme envoûtant.

Tel soir d'été, la Collégiale se détache en romantique estampe sur la falaise rocheuse, doucement illuminée ; le silence rend à la nuit sa majesté ; la Meuse, on dirait, s'arrête de couler pour mieux embrasser la Cité ; et voici que, des bois du Casino à ceux de Bellevue, se répondent des rossignols de poésie et d'amour enivrés.

Tel matin clair, tel clair matin d'avril, un marché bigarré jette ses couleurs crues contre la Collégiale où tout un peuple s'agite et s'esbaudit. A l'angle de certaines rues, dans un square propice ou « à Meuse » comme ils disent, les « copères » se rencontrent pour la « craquerie ».

Arrêtez-vous et laissez-vous conter la dernière aventure de l'un ou l'autre drille. Et l'esprit narquois de Dinant vous mettra le cœur en liesse.

Tel soir d'automne, quand les collines auront jeté sur leurs rondes épaules la pourpre et l'or des frondaisons agonisantes, écoutez les sonneries des cors et leur déchirante tristesse...

Et que le mai fleurisse ou que novembre se lamente, que flamboie la splendeur d'un ciel d'août ou que le val sous la neige s'ensevelisse, montez à la Citadelle, penchez-vous sur le garde-fou qui encercle l'éperon du roc et vous serez ébloui, transporté, bouleversé par un prestigieux paysage. C'est ici la patrie de Blès, de Patenier et de Wiertz, le rendez-vous de tant d'artistes, rêveurs ou dilettantes, pélerins de l'éternelle beauté. De ce promontoire, que l'on regarde vers Crèvecœur où rôdent encore, les nuits de lune, les fantômes des Trois

Dames du Castel, ou en amont, vers la roche que fendit le cheval Bayard emportant les quatre fils Aymon ; que l'on s'emplisse les regards des horizons coupés de roches grises, de l'envolée des toits irisés, et de cette Meuse qui arrondit encore la caresse de son enlacement, et c'est un émerveillement que nul ne peut dire, une musique plus subtile, une harmonie qui envoûte et que l'on n'oublie plus.

Il faut vivre des jours et des jours, de l'aube au soir et, il faut délicieusement perdre son temps pour retrouver, dans cette errance, l'âme du vieux Dinant, l'âme qui chante et qui s'apaise, qui rit, qui tressaille et qui pleure, l'âme innombrable d'un peuple fier qui entend vivre libre et que nul n'a dompté.

La Meuse est l'âme de la Cité.

DINANDERIES

par **Albert REMY**

Historiens, artistes, écrivains ont célébré en maints ouvrages la grande renommée de la dinanderie, partie intégrante du folklore dinantais, mais aussi et surtout artisanat d'art.

S'il fallait redire ou résumer ici tous les témoignages d'admiration dédiés à ce qui fut autrefois la principale industrie locale, d'origine exclusivement belge (au XV^{e} siècle, on comptait à Dinant sept à huit mille dinandiers sur une population de cinquante mille habitants), il faudrait citer bien des noms, des œuvres et des dates. Il faudrait rappeler une foule d'événements historiques, de guerres et de malheurs. Il faudrait évoquer tout ce que l'histoire de l'Occident a fait naître de douleurs, d'espérances et d'efforts.

Feuilletez Pirenne et Kurth, consultez del Marmol, Gérard, Squilbecq, Dom Watelet et bien d'autres, ils vous diront le riche passé des dinandiers, leur décadence, leur

Quelques pièces de Dinanderies. Créations Raulin.

Photo Burton.

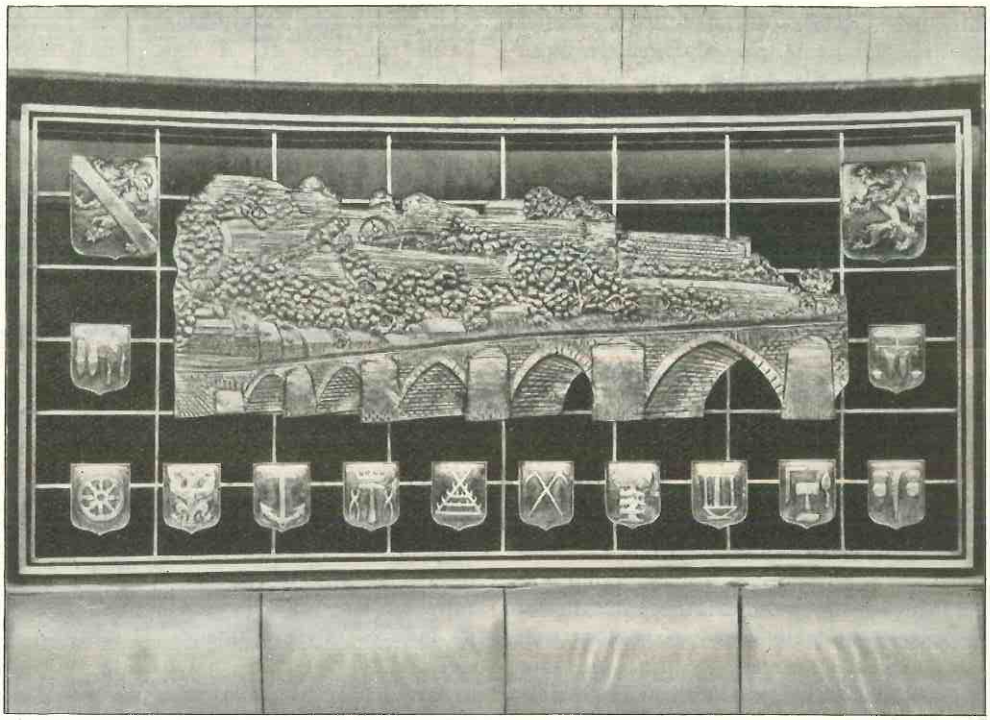

Motif décoratif des bâtiments des T. T. à Namur. Réalisation Maudoux.
Photo Cinéar.

renouveau. Ils vous décriront par milliers les pièces d'art qui ont vu le jour sur les bords de la Meuse et qui sont maintenant dispersées dans le monde.

Sans dinanderies, Dinant ne serait plus Dinant.

Pourtant, au cours des siècles, l'art du cuivre faillit souvent sombrer dans le néant. Mais, chaque catastrophe passée, — 1466, 1554, 1914, 1940 pour ne citer que les principales — les batteurs reprirent l'étendard.

N'est-ce point d'ailleurs l'un des traits du caractère des *Copères* que la fière et solide ténacité qui a fait dire au poète dinantais Frédéric Cousot dans sa chanson sur les batteurs de cuivre :

...Si l'on violait les droits de la cité
Au cri de « Franchise ravie »
Ils luttaient fous de liberté
Fallut-il au prix de leur vie
Dans les plis des linceuls emporter leur fierté...

et encore :

...Ils étaient fiers de battre leurs chaudrons,
Leurs lutrins et leurs saints de cuivre ;
De forger, vaillants forgerons,
Leurs rêves d'art au creux du cuivre,
Fiers de se battre, crânes et fanfarons...

Modestes, ceux d'autrefois ne signaient pas leurs œuvres. Ceux d'aujourd'hui, admirablement formés grâce à plus de compréhension et d'appui des pouvoirs publics, s'enorgueillissent à juste titre d'un travail artistique de choix.

La « commercialisation » guette — hélas — encore beaucoup trop ce qui ne devrait être qu'un art pur. Mais les contacts nombreux et profitables entre artisans et architectes, entre ceux qui pensent et ceux qui exécutent, sont d'heureux facteurs de rénovation.

Par bonheur, il est fini le temps où le batteur se contentait d'une routine nocive au développement de son talent. La dinanderie a pris maintenant des formes hardies et audacieuses pouvant rivaliser avec les grandes œuvres du Moyen Age et de la Renaissance.

L'organisation, d'une méticulosité extrême, qui régissait le métier au temps de

sa brillante apogée, a sûrement inspiré ceux qui, en 1952, ont conçu la nouvelle « *Association des Dinandiers d'Art de Belgique* », — forme moderne des gildes d'autrefois — qui, avec sa marque collective « *Dinanderie d'Art Mosane* », n'est sans doute qu'une pâle image des chartes fameuses de 1255 ou de 1411 qui flétrissaient les trusts, défendaient aux batteurs de vendre des œuvres mal faites, faisaient détruire les ouvrages médiocres.

Nos conceptions de liberté bannissent assurément ces lois qui avaient cependant permis de réaliser des pièces d'art uniques : cuves baptismales, lutrins, lames funéraires, chandeliers, statuettes et fonts baptismaux dispersés en Europe ; ou encore des bassinoires, marmites et chaudrons abandonnés longtemps dans de vieux greniers. Mais une discipline librement consentie, l'adaptation du laiton à l'art architectural contemporain, la formation artisanale des jeunes, tout cela joint à une technique plus scientifique qui doit cependant respecter les méthodes de travail de base d'antan, sont aussi d'autres éléments importants pouvant apporter une contribution féconde à la rénovation souhaitée et cherchée d'un art que les siècles n'ont jamais usé.

Il n'est pas étonnant, dès lors, de constater le nouvel engouement du public pour tous ces plateaux, cruches, amphores et autres objets d'une tenue artistique fort louable qui remplissent les vitrines des dinandiers d'aujourd'hui.

Sans doute sont-ce là des « *souvenirs* » d'une visite ou d'un passage dans la ville dont on a dit tant de fois qu'elle est belle et coquette, mais aussi un signe certain d'appréciation générale du bel effort artisanal artistique local ayant incontestablement repris une place de tout premier ordre dans les diverses manifestations qui, sur le plan national, font la renommée de l'artisanat d'art belge.

« *Le travail du cuivre et des autres métaux* » *malléables a existé de tout temps et a con-* » *tribué à orner tous les styles. C'est un art* » *éternel dont la mission continue* » ont écrit Dom Watelet et F. Finfe dans la riche monographie sur la Dinanderie éditée par les soins de l'Institut d'Étude Économique et Sociale des Classes Moyennes.

Cette mission, Dinant et ses dinandiers l'ont admirablement comprise.

Ils la remplissent avec tout leur cœur.

Ils la poursuivront avec toute leur âme.

BOUVIGNES, VIEILLE CITÉ...

par **François REMY**

La Haute-Meuse dinantaise constitue vraiment, au point de vue touristique, un tout inséparable, une entité tellement parfaite, que la priver d'un de ses membres équivaudrait à la nier.

Autour de Dinant, centre de villégiature attrayant, gravitent des cités plus modestes, mais présentant toutes un caractère bien déterminé. Anseremme et Waulsort ont le charme et l'aisance bien bourgeoise des « banlieues touristiques » des villes suisses ou italiennes. Godinne et ses rieuses villas fait frontière avec la Meuse namuroise. Anhée et Yvoir sont, elles, les points d'arrivée des si belles et pittoresques vallées du Bocq et de la Molignée.

Bouvignes est, parmi elles, la vieille ville déchue, gardant jalousement son histoire, ses traditions. C'est la vieille dame riche dont il ne subsiste plus que les titres de noblesse.

Parcourir les ruelles de Bouvignes, c'est retourner à son passé. Chaque rue, chaque vestige rappelle au visiteur averti l'opulence d'une cité, l'héroïsme de ses habitants.

Bouvignes, dont on parle déjà en 882, lors de l'invasion des Normands, figure sur des documents officiels et authentiques à dater du XIII[e] siècle. En effet, c'est par une charte de 1213 que les souverains Yolande et Pierre de Courtenay accordent à Bouvignes ses premières libertés. Voilà la petite cité « affranchie ». Vont alors commencer des siècles de luttes meurtrières qui tantôt conduiront la ville jusqu'à la puissance, tantôt la mèneront à sa ruine.

(1334). Luttes de concurrence dans le commerce des *dinanderies* ?... Luttes politiques et territoriales ?.. Controverses d'historiens... Que ce soient les unes ou les autres, le fait est qu'elles ont ruiné la puissance et la richesse de la ville.

Bouvignes qui, avec ses cinq ou six mille habitants, comptait plus de 260 batteurs de cuivre et plus de quinze cents hommes en état de porter les armes au milieu du XVI^e siècle, fut réduite à l'état de ville déchue après le siège des Français en 1554.

Et pour connaître et comprendre la splendeur passée de notre cité, il nous reste, à nous visiteurs, à nous arrêter devant ses derniers vestiges.

CRÈVE-CŒUR : nom évocateur, mais ne laissant au visiteur qu'un souvenir de guerre et de sacrifice. Crève-Cœur était, à l'origine, une tour défendant l'accès nord et ouest de Bouvignes. Cette tour, dont la construction remonterait à 1320, devint un véritable château-fort avec son châtelain privé, ses guetteurs, son portier. Le 8 juillet 1554, le château fut presque complètement détruit par les assiégeants français. Malgré de timides restaurations au cours des XVI^e XVII^e et XVIII^e siècles, Crève-Cœur ne se releva jamais. Ce ne sont plus que des ruines ; mais à celles-ci se rattache cette émouvante légende des Dames de Crève-Cœur : lors du siège de 1554, trois belles dames de nobles chevaliers participaient à la défense du château, au milieu des Espagnols, des bourgeois de Bouvignes, des arbalétriers d'Anhée. A chacun, elles apportaient soins et réconfort. Sur le point d'être prises vivantes par les soldats d'Henri II de France, elles se donnèrent la main et se jetèrent dans la vide du sommet de la plus haute tour.

C'est de ces ruines où sommeillent tant de souvenirs de souffrances et d'héroïsme que le touriste jouit d'un point de vue remarquable sur la vallée de la Meuse : vers le sud, Dinant, sa citadelle et sa collégiale ; vers le nord, l'île de l'Algolette, enfouie dans sa végétation luxuriante ; et, au-delà, la magnifique courbe de la Meuse à Houx, les ruines de la Prévôté de Poilvache, l'ancienne alliée de Bouvignes.

Au pied des ruines de Crève-Cœur, accolée à l'ancien chœur de l'église, subsiste la plus vieille porte de la ville : la porte de la Val — du nom du ruisseau passant sous elle. Cette fortification dont la construction remonterait au XIII^e siècle, se compose de deux tours dont la plus importante est la tour de Sainte Barbe. On remarque sur sa face principale, une figure sculptée dans la pierre représentant — dit l'histoire — Sainte Barbe.

Au centre de Bouvignes, un monument remarquable mérite d'être cité : l'ancienne maison du Baillage, communément appelée Maison Espagnole, servant actuellement d'Hôtel de Ville. La construction de cet édifice est attribuée à Wenceslas Coeberger, au début du XVII^e siècle. Après sa visite dans la vallée mosane, Victor Hugo la décrit : « *... cet exquis châtelet du XVI^e siècle, avec sa façade à volutes, ses croisées de pierre, sa tourelle de briques et ses girouettes extravagantes...* »

L'église de Bouvignes vaut, à elle seule, un détour. Elle constitue un des plus beaux édifices religieux de la vallée. La consécration de l'église remonte au XIII^e siècle (1217). A l'origine, elle était de style roman. A la suite de transformations subies au cours du XV^e siècle, l'église, tout en gardant quelques vestiges du style roman, devint gothique. Mais, en 1554, elle n'échappa pas au massacre, sauf la tour. Ce n'est qu'au cours du XVIII^e siècle qu'une reconstruction de mauvais goût fut effectuée. Après la guerre 1914-18, l'église fut restaurée sous la direction éclairée du regretté chanoine Hayot, révérend curé. Ce dernier s'appliqua à réédifier le bel édifice qui existait avant 1554.

Le trésor de l'église est le témoin vivant de la richesse de Bouvignes. Dans le chœur, un splendide lutrin ciselé représentant un pélican se sacrifiant pour ses petits. Certains l'attribuent à Antoine de Nassogne. Sa réplique exacte se retrouve dans le chœur principal de la cathédrale Saint-Marc à Venise. Sur un autel latéral, un retable en bois sculpté dit « *de la vraie Croix* ». Cette œuvre représente les étapes diverses de la Passion du Christ. Elle sort des ateliers d'Anvers et date du début du XVI^e siècle. La chaire de vérité, avec ses anges et ses évangélistes finement sculptés — œuvre du Français Pierre Schleiff — a été rachetée en 1770 par le curé de Bouvignes au Révérend Abbé de l'Abbaye Norbertinne de Floreffe.

Parmi la statuaire, citons une pièce re-

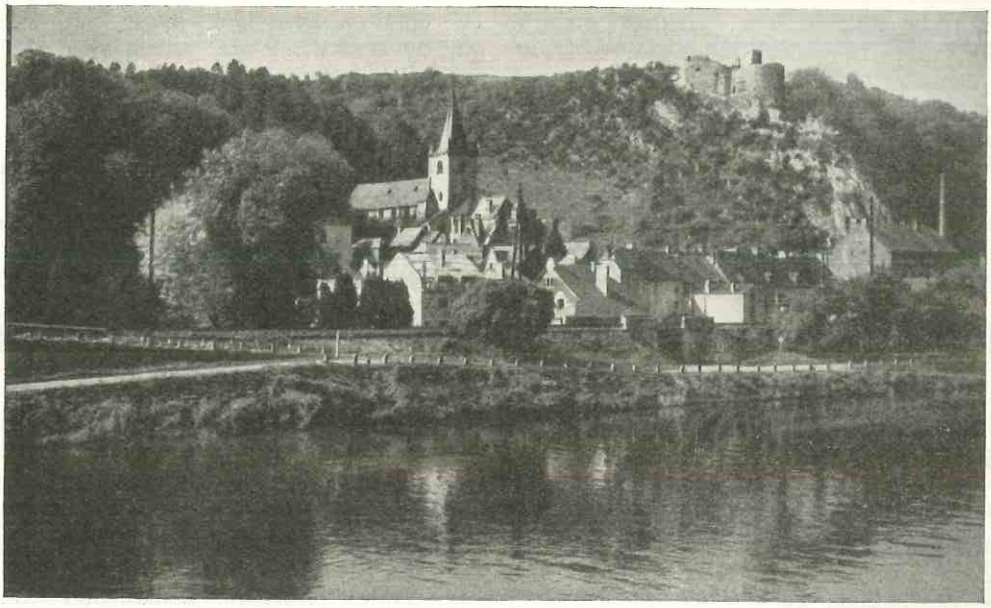

Bouvignes avec les ruines de Crèvecœur.
Photo : Images de Belgique ; Le Namurois.

marquable « *le Bon Dieu de Pitié* », œuvre d'un inconnu, datant du début du XVI^e^ siècle. C'est le Christ ligoté, meurtri par le fouet de la Passion, ensanglanté par la couronne d'épines.

Il n'est pas possible dans le cadre restreint de cet article de nous étendre sur les cuivres, les ornements d'autel, les lames funéraires, les tableaux sur bois et les autres objets mobiliers précieux qui attestent de l'opulence d'une église qui, avant 1554, comptait, pour la desservir, vingt-deux prêtres et chapelains.

Telle est Bouvignes, vieille et fière cité de la Haute-Meuse. Telle est Bouvignes, où, dans ses ruelles étroites aux pavés inégaux, au pied de ses édifices polis par les années, le visiteur amoureux du passé apprendra à en connaître l'âme. Oui, vraiment, la petite cité des Saint-Walhère, Henri Blès et tant d'autres a bien raison de s'enorgueillir de ses lettres de noblesse...

ANSEREMME S/MEUSE & LESSE

Son Histoire. Ses Sites fameux,

par M^me^ **BOURDON**

« *C'est une terre farouche où se mêle le sévère au gracieux* » se plaît à en dire C. Lemonnier. Mais aussi terre charmante, ensorceleuse dont la grâce pressante, la beauté naturelle font d'Anseremme, perle de la « petite Suisse Mosane », un endroit idéal de repos et de rêves. Son origine (Anseromia) remonte à une époque très reculée difficile à préciser faute de documentation, mais les objets en silex y découverts, permettent de croire qu'elle fut fréquentée dès les temps préhistoriques.

Elle possède, en plus de son vieux pont S^t^ Jean plusieurs fois centenaire et sous lequel se confondent harmonieusement les eaux de la Meuse et de la Lesse, une église de style ogival en pierres bleues du pays, de nombreuses cavernes préhistoriques, abris

sous roche telle le trou « Magrite » habité à l'époque du paléolithique moyen (race du Néanderthal) renfermant, lors de son exploration par M. E. Dupont, plus de 3.000 silex, des « *déchets de cuisine* » de mamouths, rhinocéros, chamois, lions des cavernes avec une ébauche de statuette en ivoire de mamouth et un bois de renne décoré par traits gravés constituant les plus anciens objets sculptés découverts en Belgique.

Jadis, le territoire d'Anseremme était en grande partie liégeois, mais le maître de Poilvache y avait droits et fiefs. Le vicomté d'Anseremme était ainsi un fief de Poilvache. En l'an 815, Walcand, évêque de Liège, offrit le village à l'Abbaye de St Hubert en Ardennes et l'abbé devint collaborateur de l'église médiane de l'endroit. Il possédait sur les bords de la Meuse, face aux merveilleux rochers de Moniat, un refuge, petit moutier du XVe siècle, autrement dit monastère de villégiature qui appartint à l'abbaye jusqu'à la révolution française. Lors de la confiscation des biens du clergé, il fut acquis par un bourgeois de Bouvignes pour nonante écus d'or. Actuellement, il porte le nom de « Prieuré » et constitue, avec la vieille église romane qui s'y trouve adossée, un site archaïque, gracieux, unique, vrai joyau d'art wallon ancien, enchâssé comme une perle au milieu d'un séduisant paysage qui, de tous temps, a tenté le pinceau d'une foule d'artistes.

Vers 1835, lorsque la « *Province de Namur pittoresque* » révéla Anseremme à ses lecteurs, artistes-peintres, écrivains et poètes y firent des excursions sensationnelles ; et quarante ans plus tard, elle atteignait à l'apogée de sa gloire grâce à ce grand vagabond : Jean Dardenne qui en fit son quartier général et publia son fameux « *Guide des Ardennes* » où il vantait Anseremme, son charme, sa beauté.

Une pléiade de peintres, sculpteurs, écrivains y formèrent alors la « Colonie d'Anseremme » en s'installant à l'unique auberge du village : le *Repos des Artistes* dont le propriétaire, Auguste Boussingault, eut, pour successeur, son fils de même nom qui conserva à l'antique auberge son cachet primitif et, tel Rodolphe Salis, le gentilhomme cabaretier de Montmartre, devint l'ami, la providence même de nombreux artistes.

On y rencontrait à l'époque, les peintres :

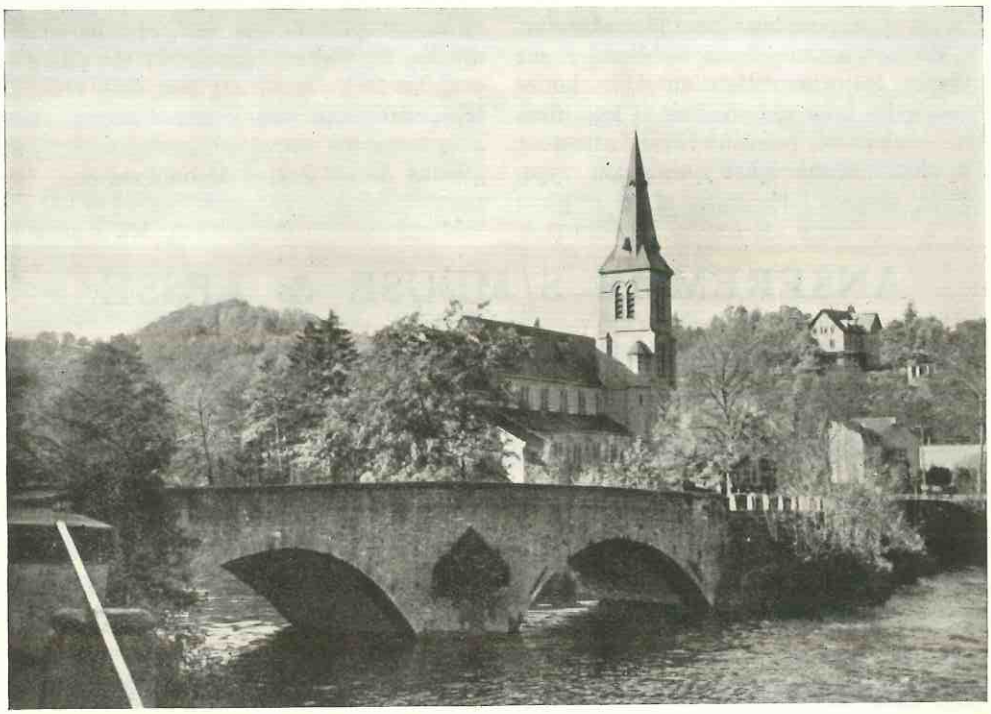

Anseremme. Vieux Pont Saint-Jean et Eglise.

Boulenger, Meunier, de Groux, Rops, Stevens, Herbo, Hagemans, Aug. et Louise Danse ; les sculpteurs : Dillens, Vinçotte ; les écrivains : Verhaeren, Rodenbach, Max Waller, Beaudelaire, Lemonnier que je citais en commençant et qui parle d'Anseremme en ces termes : « *On enfile une rue aux maisons* » *hors d'équerre, festonnées de verdure, étoilées* » *de lichen. Une transparence d'air bleu, l'air* » *wallon qui semble se brillanter de cristaux,* » *rend tout frais, cordial, limpide et avenant* ». — Enfin, le regretté Maurice des Ombiaux, prince des lettres de wallonie, chevalier du Tastevin, grand admirateur d'Anseremme, est venu y écrire un frais et dernier roman publié sous le titre *Au repos des Artistes*.

« *Toute la Colonie,* écrit Jean Dardenne, » *descendait par un petit chemin allant droit* » *à la Meuse dont la nappe s'étale d'un côté* » *jusqu'au pont Saint-Jean, de l'autre jus-* » *qu'au Rocher Bayard. Une île s'allonge* » *devant, verte, bordée d'aulnes et de saules,* » *environnée de joncs, de roseaux, d'iris et de* » *nénuphars, c'est notre plage* »... c'est encore l'île d'Amour qui, actuellement modernisée, possède des installations de bains confortables, dignes de contenter les plus difficiles nageurs en eau courante.

D'autres merveilles sont encore à signaler dans les environs immédiats d'Anseremme, tel, sur la Meuse, le château de Freyr dont la fondation se perd dans la nuit des temps ; détruit en 1378, il fut reconstruit par Jean de Rochefort d'Orgéo en 1380 ; Louis XIV, en route pour le siège de Namur, passa à Freyr le 19 mai 1675 et y logea. L'architecte paysagiste Le Nôtre vint y dessiner ses pittoresques jardins, répliques en miniature des jardins de Versailles si bien décrits par V. Hugo.

Face à ce château historique, se situe le massif des Rochers parmi lesquels la roche du « *Lion* » et la roche « *Al' Leigne* », la plus belle paroi rocheuse du site de Freyr, véritable école d'alpinisme. Sur l'arête en dessous du surplomb sommital, de hardis grimpeurs ont placé une jolie statue en pierre du pays : Notre Dame de l'Aleigne, leur protectrice dans leurs dangereuses ascensions !

Après le massif de Freyr se présente le ravin célèbre du « Colebi » jadis torrent à pente rapide dont les eaux, en tourbillonnant, ont creusé des cuves. Camille Lemonnier le décrit ainsi : « *Tout à coup, le ravin du Colebi,* » *un lit de torrent à sec, un bouleversement* » *de cataclysme ouvre sa gueule dans un coin* » *de nature farouche, parmi des roches déchi-* » *rées, des éboulis, une houle de végétations* » *débordées* ».

Quittant la vallée de la Meuse, celle de la Lesse se trouve non moins captivante avec son point de vue prestigieux au sommet des rochers surplombant la « *Batte* » et d'où se découvrent le château de Pont-à-Lesse et la boucle de la capricieuse et sauvage rivière. Endroit charmant que ce point de vue dans un site chaotique rappelant étonnamment la Savane congolaise, ses arbres jetés pêle-mêle sans souci de symétrie, sa flore riche et variée. Vient ensuite le château de Walzin, si souvent illustré par l'image, attirant et captivant l'attention par sa situation unique : la rivière encaissée dans une vallée sauvage vient buter contre une masse rocheuse, dressée verticalement tel un gigantesque bastion dont les pignons et les tours couronnent cette muraille rongée et composent un tableau d'une surprenante hardiesse.

Walzin fut une seigneurie redoutable détruite par le duc de Nevers en 1555. En 1880 d'importantes ajoutes y furent entreprises, les nouvelles contructions, s'inspirant du passé, sont d'une sobre élégance de lignes.

Plus loin, les ruines de Cavrenne dressent encore en haut de la roche « *Al Penne* », les restes branlants de ses vieux murs. C'était, jadis, un château dépendant de Walzin et occupé par les « Templiers » seigneurs pillards et débauchés, dit la légende et tués par la foudre durant une nuit d'orgies.

La meilleure façon d'apprécier, tout à l'aise, le charme prenant, la splendeur sauvage, la beauté grandiose de la vallée chaotique de la Lesse est, sans conteste, la descente en barque Houyet-Anseremme, en faisant escale au *Parc National de Furfooz*, vaste réserve de la faune et de la flore de cet endroit privilégié renfermant en outre, de nombreuses cavernes préhistoriques, les vestiges d'un ancien refuge fortifié « *camp romain* » et d'une villa franque. Ce site est le plus émouvant et le plus célèbre de la vallée de la Lesse. Il a été occupé sans interruption depuis le paléolithique supérieur jusqu'au moyen âge. « *Au point de vue de l'humanité,* écrivait M. E. Rahir, « *il n'existe pas en* » *Belgique de rochers plus évocateurs que* » *ceux de Furfooz. Les premiers êtres humains*

» *de l'âge de la pierre habitaient les grottes*
» *ouvertes dans les flancs de ces rochers, un*
» *être un peu plus civilisé vient ensuite s'éta-*
» *blir sur le plateau : c'était l'homme de l'âge*
» *de la pierre polie. Après lui les Gaulois*
» *viennent s'y retrancher et enfin les Francs*
» *s'y implantèrent ensuite et il n'y manque*
» *que le château féodal (encore qu'il s'en*
» *trouve un magnifique spécimen à 3 km. de*
» *là, à Vèves) pour retrouver là toutes les gran-*
» *des étapes du développement de l'humanité*
» *depuis sa première apparition* ».

Il nous reste à comparer l'Anseremme de 1832 que renseignait le dictionnaire géographique de la Province de Namur comme possédant huit maisons rurales, quatre fermes, cinq maisons particulières, une église, une maison communale, une école primaire et une population de deux cent deux hommes et deux cent cinquante femmes et l'Anseremme actuel comptant plus de 1250 habitants, de très nombreux hôtels modernes, de larges avenues, des squares fleuris avec, pour la saison d'été, une illumination vraiment sensationnelle qui constituera ainsi une attraction de plus à son actif.

Enfin, il serait injuste de ne pas citer encore les promenades multiples et variées qu'Anseremme possède vers Dinant, son Rocher-Bayard, ses grottes, sa citadelle. Elles offrent une richesse incomparable de points de vue pittoresques et grandioses : roches grises, bois verdoyants, grottes peuplées par notre imagination des fées et des nutons de nos légendes.

Pour Anseremme, nul besoin de publicité tapageuse ; car, malgré le modernisme de ses installations touristiques, elle a su garder intactes ses richesses naturelles, ses sites sauvages, son vieux pont S^{t} Jean, son Prieuré, toutes les beautés de sa terre ancestrale. Et, en terminant, nous redirons avec le poète :

Anseremme ! Bordant la couche nuptiale
Où deux flots ont uni leur avenir marin
Écoute dans le vent, écoute la rafale
De joie, dont chaque jour t'assaille en son matin.

Anseremme le 15 avril 1953.

Paysage près d'Anseremme.

Photo R. Mayné.

L'ABBAYE MOSANE DE LEFFE

par **Albert REMY**

Pendant longtemps, on avait presqu'oublié ces vieux bâtiments aux pierres rongées par le temps. Pendant longtemps, on avait presqu'oublié l'Abbaye de Leffe. Pourtant, on la considérait, à juste titre, comme le plus pur exemple du style mosan.

C'est que Leffe avait été tant de fois mutilée au cours des siècles.

Lors de l'inondation dévastatrice de 1460 et après le sac de Dinant de 1466, il n'en resta que quatre murs d'église âgés de quelque trois cents ans. Reconstruite, l'abbaye subit à nouveau le pillage des révolutionnaires français. Plus tard, les moines norbertins chassés, elle fut tour à tour verrerie, papeterie, teillage de lin.

Il fallut 1931 et un bref papal rétablissant l'existence de l'antique maison monastique,

Abbaye de Leffe : la grande cour intérieure.
Photo : Images de Belgique ; Le Namurois.

pour que l'attention générale fut une nouvelle fois attirée sur ce joyau architectural où tout était à refaire.

Ce fut la grande tâche des « Pères Blancs » bâtisseurs que celle de restaurer les murs branlants, réaménager le splendide complexe, remeubler les vastes pièces, embellir les longs couloirs nus et délabrés. Grâce à leur dynamisme, leur courage, un bon goût remarquable, les disciples de S^{t} Norbert, consciencieusement et heureusement, ont mené à bien une œuvre qui paraissait écrasante.

Les derniers travaux de restauration définitive des toitures viennent de se terminer. C'est un travail habilement réalisé et joliment soigné : les noues arrondies des lucarnes sont entièrement en ardoises. Fait rare : il n'existe plus à Leffe la moindre apparence de zinc ou de plomb. D'anciennes faîtières en poterie faite à la main ont pu être récupérées et ornent maintenant les toits.

Lorsque vous observez du dehors, l'archaïque ensemble des bâtiments qui s'alignent à quelques pas de la Meuse, à l'entrée nord de Dinant, vous êtes aussitôt frappé par l'heureuse harmonie du domaine prémontré, dégagé de tout ce qui pourrait l'alourdir, mais où le petit détail architectural est habilement mis en valeur.

Pénétrant par la grande porte d'entrée si vous pensez trouver un savant agencement — qui fait trop souvent la monotonie des demeures patriarcales — vous serez surpris de n'y constater que fort peu le souci du respect intégral des époques et des styles. Mais vous serez ravi de l'artistique inspiration qui a fait que tout est harmonie et bon goût.

Vieux bahuts de chêne sombre sur lesquels trônent cuivres anciens et étains mats ; cheminées monumentales enrichies d'authentiques crémaillères ; armoires anciennes artistement sculptées ; vaisselles chamarrées ; boiseries épaisses, lourdes solives, gravures et tableaux de maîtres, tables de chêne massif, imposants fauteuils, dallages cirés et parquets séculaires ; niches d'où se détache quelqu'antique statuette ; fers forgés, vigoureuses sculptures, escaliers respectables, tout est d'une sobriété riche ; tout sollicite sans cesse l'attention, tout provoque sans fatigue, tout enchante et surprend.

Des longues galeries et des salons d'apparat, ce ne sont qu'échappées de portes et de fenêtres aux vitres plombées, vers la grande cour intérieure, jardin minutieusement ordonné, paré de plates-bandes fleuries aux multiples teintes, enrichi de jets d'une eau limpide et cristalline qui retombe en cascade. Dans les vasques claires, les pigeons blancs, sereinement, viennent se baigner gaiement avant de s'envoler vers la tour où s'abritent les cloches d'un carillon qui, chaque quart d'heure, fait tinter des cantiques, troublant à peine la religieuse sérénité du cloître.

Les vieux murs de pierre grise et de briques cuites au four à bois restent impassibles aux séductions des roses aux tons vifs qui se haussent tant qu'elles peuvent, gracieuses et frémissantes à la brise.

Dans l'élégance des allées, des taches blanches se croisent lentement. Des Prémontrés méditent, lisent leur bréviaire, se rendent au travail manuel, ou se livrent à l'étude. Peur eux, prière et travail sont l'activité de chaque minute.

Mais le plus grand plaisir des Pères est de réserver le plus aimable et le plus charmant accueil au visiteur qui a le loisir de venir là suivant ses convenances.

Si d'aventure vous passez à Dinant, pourquoi n'iriez-vous pas frapper à la porte de l'abbaye de Leffe que surmonte, dans la montagne proche, la grande croix d'un calvaire patiemment taillé dans le roc par des mains courageuses ?

Vous en sortirez l'esprit fort enrichi de tant d'exaltation spirituelle et artistique...

Il n'est pas permis de sacrifier de nobles sites naturels, sources à la fois de profondes jouissances spirituelles et de richesses matérielles, que dans la stricte mesure où une nécessité indiscutable l'impose.

S. M. LE ROI BAUDOUIN.

ARGUMENTS D'ORDRE SOCIAL & ÉDUCATIF EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE DANS LA RÉGION LIÉGEOISE (1)

par **Jean LECLERCQ, Charles JEUNIAUX** et **Ernest SCHOFFENIELS**

SOMMAIRE

I. HYGIÈNE ET SANTÉ DU CITADIN 53
a) L'insalubrité de l'atmosphère 53
b) La fatigue et les maladies nerveuses 54
c) Le logement 55
II. LES LOISIRS DU CITADIN ADULTE 55
III. LES LOISIRS DES ENFANTS 56
IV. L'ÉDUCATION DES ENFANTS 57
a) Formation de l'esprit 57
b) Éducation sexuelle 58
V. LA NATURE, SOURCE DE SATISFACTIONS INTELLECTUELLES ET INSPIRATRICE D'OEUVRES ARTISTIQUES 58
CONCLUSIONS 60
BIBLIOGRAPHIE 61

La charte d'Athènes de l'urbanisme a érigé le principe de base suivant : « le premier devoir de l'urbanisme est de se mettre en accord avec les besoins fondamentaux des hommes : le soleil, la verdure et l'espace sont les trois premiers matériaux de l'urbanisme ».

Nous nous proposons de préciser ci-après, à *quels titres le soleil, la verdure et l'espace peuvent être considérés comme besoins fondamentaux des hommes*, et sous quelle forme il convient de ménager cette verdure et cet espace au sein et à proximité des cités, afin qu'ils jouent pleinement leurs rôles social et éducatif.

I. HYGIÈNE ET SANTÉ DU CITADIN

Les habitants des grandes villes bénéficient plus vite et plus sûrement que les populations rurales, des services d'hygiène et des soins médicaux, officiels et privés. Leur santé est toutefois généralement moins bonne que celle des campagnards (2). Les facteurs suivants paraissent être les plus importants parmi ceux qui compromettent la santé des citadins ; ils peuvent expliquer les différences classiquement observées entre celle-ci et celle des campagnards :

a) insalubrité de l'atmosphère,

b) la fatigue et la tension nerveuse imposées par le rythme et les exigences de l'existence dans les cités industrielles,

c) le logement défectueux.

a) *L'insalubrité de l'atmosphère.*

Les poussières, les fumées et les émanations gazeuses d'une aire industrielle surpeuplée, entraînent une pollution de l'atmosphère dont la nature et le degré d'intensité sont détaillés dans l'ouvrage de J. VAN BENEDEN (1951) et ont fait l'objet d'un rapport d'E. LECLERC dans le cadre de l'Enquête Préliminaire au Plan Régional d'Aménagement de la Région Liégeoise. Rappelons qu'il est actuellement démontré que « l'ambiance en poussières » de Liège est énorme et comprise entre 7 et 15 mgr par jour ; elle est de 20 mgr et plus dans la zone industrielle. Ainsi la région liégeoise a le triste privilège d'être l'une des plus insalubres de toutes les zones industrielles d'Europe.

On sait que la Grande-Bretagne a une densité de population et un type d'activité industrielle assez comparables à la Belgique. D'après les chiffres publiés par A. R. MEETHAM (1950), plus d'un *million et demi de tonnes* de poussières et au moins 3,9 millions de tonnes de SO^2 seraient envoyées annuellement dans l'air britannique. Dans le comté de Londres, dont l'insalubrité est comparable à celle de Liège, se redéposent annuellement 30.000 *tonnes* de particules solides véhiculées par l'atmosphère.

De telles atmosphères exercent une influence profonde sur la santé des habitants, ainsi qu'en témoignent les statistiques bien connues de morbidité et de léthalité établies dans les deux pays.

La pollution de l'air a aussi pour conséquence de diminuer l'intensité et la qualité de la lumière solaire (cfr. Tableaux I et II) ; l'humidité, la fréquence et la durée des brouillards sont accrues par la présence de ces poussières tandis que la limite de visibilité et la température diurne sont abaissées (A. GILLET et E. LECLERC, 1936).

TABLEAU I. — *Influence de la situation urbaine sur la quantité de lumière accessible aux habitants de la région de Manchester* (d'après E. LECLERC).

Lieu des mesures	Quantité de lumière du jour reçue au cours des huit dernières années (la quantité reçue à la station suburbaine étant évaluée à 100).
Timberley (7 miles S. W.)	100
Centre Cité	68.6
Monsall (Outer N. E.)	52.6
Holt Town (Inner N. E.)	39.1

TABLEAU II. — *Influence de la situation urbaine sur la quantité de lumière accessible aux habitants de Londres et environs* (d'après R. S. R. FITTER, 1945) :

Lieu des mesures.	Nombre moyen d'heures de pleine lumière solaire (« daily bright sunshine ») reçue journellement au sol, en :		
	1936	1937	1938
Centre de Londres (City Road)	2.97	3.07	3.54
District suburbain (Greenwich)	3.20	3.13	3.68
District hors-ville (Kew)	3.57	3.73	4.00

Cette réduction de la lumière solaire, aggravée encore par l'exiguïté et la disposition de la majorité des habitations, crée des conditions favorables au développement de certaines maladies (tuberculose, rachitisme, etc), surtout dans les milieux pauvres.

Rappelons aussi l'influence néfaste des atmosphères polluées sur la végétation : réduction de la quantité d'énergie solaire utilisable, décoloration et réduction de la capacité reproductrice des plantes du fait de l'acidification de l'air, stérilisation partielle du sol par la présence d'acides libres qui limitent l'action fertilisante des micro-organismes (R. S. R. FITTER, 1945).

Depuis un certain temps, on cherche à purifier et à vivifier l'air des usines et des ateliers, on reconnaît de plus en plus l'influence favorable d'une atmosphère bien conditionnée sur le travail des écoliers et des ouvriers, et sur la santé des citadins. Il y a des décades qu'on traite certaines maladies, notamment la tuberculose, par des cures au grand air. Il est étonnant de constater qu'on n'ait que partiellement envisagé de prendre le mal à sa racine, et que les politiques de lutte contre les taudis et d'amélioration des conditions des lieux de travail, n'aient pas été accompagnées, voire précédées de mesures vraiment efficaces pour remédier à l'insalubrité permanente et générale de l'air de notre agglomération.

b) *La fatigue et les maladies nerveuses.*

De toutes les maladies chroniques qui affectent les populations humaines civilisées ce sont les maladies nerveuses (ulcères gastro-duodenaux notamment) et mentales qui sont les plus fréquentes. Celles-ci accidentent aux États-Unis, deux fois plus de personnes que les maladies de cœur, quatre fois plus de personnes que la tuberculose et que les troubles circulatoires, 7.8 fois plus de personnes que le diabète et 9.6 fois plus de personnes que le cancer (U. S. PUBLIC HEALTH SERVICE REPORTS, cités par R. PEARL, 1946). A New-York, on observe depuis 50 ans une augmentation continue des décès dus à des maladies nerveuses et mentales (MALZBERG, cité par R. PEARL, 1946). Il s'agit là d'un phénomène général que les rapports compétents vérifieront certainement aussi pour la région liégeoise.

Il est indubitable que la vie quotidienne dans les grandes villes industrielles soumet le système nerveux à une contribution de tous les instants. Et par réaction, le citadin contemporain sent, avec une certitude accrue, combien le repos dominical et les congés sont réparateurs quand ils peuvent

être passés en dehors de l'agglomération. Le citadin recherche les horizons reposants, les coins de détente. Le succès de plus en plus grand du camping, non seulement chez les jeunes, mais aussi chez les adultes, illustre bien cette réaction presque spontanée : fuir la vie fièvreuse des villes, retrouver le calme des forêts et des campagnes. Cette recherche d'un apaisement de la fatigue nerveuse au contact de la nature est devenue une caractéristique définitive du comportement de toutes les populations urbaines, ainsi que le montre bien D. W. Brogan (1943) pour qui la fuite des Londoniens vers la campagne, à chaque week-end, correspond à la nécessité de « la stabilisation des sens ».

Il ne faut pas exagérer les possibilités de nos compatriotes à ce sujet. En Belgique, il pleut au moins 200 jours par an, et il n'y a guère qu'un tiers des dimanches qui se prêtent à des excursions dans la campagne. Dans les conditions climatiques du pays, l'évasion vers les lieux salubres est un remède insuffisant pour remédier à lui seul à l'incidence des affections favorisées par la vie citadine.

c) *Le logement.*

Depuis la publication des rapports sur la mortalité par quartiers dans des villes comme Paris, Liège, etc. (J. van Beneden, 1951), le rôle du taudis et de l'habitation mal conditionnée sur la santé des hommes n'est plus à démontrer. On considère très généralement que le logement est avec la misère le facteur indirect le plus important de certaines maladies, notamment la tuberculose (J. van Beneden, 1947). Dans toutes les grandes villes, on peut facilement repérer des maisons et même des quartiers où la tuberculose est endémique. L'influence néfaste du taudis ne se limite d'ailleurs pas à la seule ville. On a pu montrer que dans certains villages, par exemple à l'est de la province, la mortalité élevée par tuberculose a pour cause l'insalubrité des logements. (J. van Benenden, 1947). Faut-il ajouter que les quartiers industriels et urbains sont toujours surpeuplés et que cela constitue en permanence un élément favorable à la contagion, ce qui rend très difficiles la prophylaxie, la protection des enfants et l'aboutissement des guérisons les mieux amorcées.

Dans un autre article (1953), nous avons, en outre, montré que l'insuffisance et l'exiguïté des logements tendent à prendre une part croissante dans le déterminisme de la dénatalité chez les populations civilisées suffisamment éduquées.

En conclusion, on a tout lieu d'exprimer de sérieuses inquiétudes sur les conditions qui sont faites à la plupart de nos concitoyens, au point de vue hygiène publique. Si la situation existante représente un incontestable progrès par rapport à ce que connurent nos parents et grands-parents, il n'en reste pas moins vrai que le milieu industriel liégeois est resté foncièrement insalubre et que les facteurs mis en cause, pollution de l'air, tension nerveuse et logements défectueux, continuent à jouer un rôle néfaste à considérer avec la plus grande attention. On peut différer d'opinion sur l'urgence des problèmes qui se posent dans l'administration et dans l'économie d'une région. Mais notre population tend à améliorer de plus en plus son niveau d'instruction et se donne comme besoins minima des « standards » de plus en plus élevés. Quelle serait la réaction de cette population, si elle mesurait exactement la disproportion entre la déficience hygiénique de son milieu et les tentatives faites jusqu'ici pour y remédier ?

II. Les loisirs du citadin adulte

Loisirs quotidiens.

L'ouvrier et l'employé liégeois ne trouvent, semble-t-il, dans la fréquentation des spectacles populaires et des cafés, qu'un plaisir momentané. Ils cherchent volontiers à utiliser leurs loisirs à des occupations plus captivantes et plus dynamiques, qui toutes le remettent en contact plus ou moins direct avec les plantes et les animaux. Le Liégeois cultive un bout de jardin, élève des poules ou des lapins, est colombophile, pêcheur, apiculteur, oiseleur,... Dans chaque habitation, la plus pauvre ou la plus riche, il y a presque toujours quelques pots à fleurs, souvent un canari et quelques poissons rouges. Ces éléments, en apparence inconséquents, sont pour beaucoup dans la vie individuelle et dans la vie familiale. C'est en quelque sorte le minimum qui persiste avec une insistance inexorable,

du « culte de la nature », sentiment naturel, inné, fait d'amitié, de sympathie, d'admiration et de plaisir esthétique pour ce qui vit. L'homme n'est jamais et n'a jamais été indifférent vis-à-vis de la nature et son intérêt pour les plantes et les animaux se manifeste dans les croyances, dans les chansons et les fêtes populaires, et surabondamment dans toutes les manifestations artistiques ou littéraires.

Le milieu urbain est devenu de moins en moins favorable à la conservation d'un contact permanent, si tenu soit-il, avec la nature. L'urbanisme se doit de tenir compte de ce phénomène, puisqu'il va à l'encontre d'une tendance dont la base psychologique est universelle et dont l'expression passe à juste titre chez les peuples civilisés, pour une distraction utile, agréable, apaisante.

Loisirs des jours de congé.

C'est dans les parcs et les bois proches de la ville que la majeure partie des citadins se rend, ou voudrait se rendre, les jours de congé. Il faut croire que le plateau boisé du Sart Tilman, le Parc de Fayenbois et les abords des bois de la Neuville jouent un rôle dérivatif et régénérateur par excellence pour la population, puisque des milliers de familles liégeoises viennent s'y ébattre pendant les beaux jours. On n'a pas, jusqu'ici, procédé à des estimations sur le nombre de Liégeois qui adoptent ce comportement chaque fois que le temps le permet. Cela a été fait en Hollande pour les bois proches de la ville d'Amsterdam, où d'après D. DE JONGE (1949), on dénombre environ 70.000 promeneurs, chaque dimanche et jour férié de la belle saison.

Le comportement des Liégeois dans les bois et les parcs est très variable. Certains y font la sieste après avoir « piqueniqué », d'autres s'y promènent ou prennent des bains de soleil, d'autres s'adonnent à la peinture, à la photographie, à l'un ou l'autre sport, ou même à l'observation active des plantes et des animaux. Tout cela ne va pas sans d'inévitables déprédations : des branches sont cassées, de vieux papiers des boîtes à conserves sont laissés sur le sol, des fleurs sont cueillies, et on doit même déplorer différentes manifestations de braconnage ou de vandalisme.

Ainsi donc, les espaces boisés de l'agglomération liégeoise, servent-ils un certain nombre de jours par an, de lieu d'évasion pour un nombre important de visiteurs, qui y recherchent l'air pur autant que la nature absente de leur vie quotidienne. Cela ne va pas sans dommages graves, car il est d'évidence immédiate que ces bois n'ont pas été maintenus et ne sont généralement ni surveillés, ni entretenus avec l'intention expresse de leur faire jouer ce rôle social dans les meilleures conditions.

III. Les loisirs des enfants et des adolescents

C'est un principe élémentaire et universel de puériculture que l'enfant a besoin d'air et d'espace, qu'il doit se dépenser, jouer, et fréquenter d'autres enfants. Le jeu est un élément psychologique important dans la vie et l'éducation de l'homme et il ne manque pas de psychologues qui accordent aux conditions dans lesquelles se font les jeux des enfants, une importance déterminante dans le développement physique, la formation de la personnalité, l'orientation professionnelle et morale, l'acquisition des vices, etc. (cf. A. A. WOODMAN, 1951, etc).

La ville de Liège et sa banlieue offrent peu de possibilités pour les ébats des enfants et les jeux des adolescents. Dans les parcs publics — à peu d'exceptions près — les espaces qui leur sont réservés sont très restreints et consistent presqu'exclusivement en une piste de sable flanquée de quelques jeux. Les pelouses et les parterres sont évidemment inaccessibles. Il ne reste aux enfants que la possibilité de se promener dans les allées ou le long des quais, ou de fréquenter les rues ouvertes à la circulation automobile, les places publiques, etc., où les jeux se font dans la poussière, parmi les matériaux les plus divers et au risque d'accidents (3).

Ce ne serait pas un très grand mal si les habitations courantes possédaient une petite annexe d'espace libre, cour ou jardin de quelqu'étendue. Or, c'est loin d'être le cas, même pour les habitations des familles relativement aisées. Pendant l'hiver, c'est bien simple, les enfants se voient obligés de s'ébattre à l'intérieur des maisons, presque toujours dans les « cuisines », avec tout ce que cela entraîne comme perturbations dans l'économie domestique et la vie familiale.

Lorsque le temps le permet, nombre de familles conduisent leurs enfants dans les parcs et dans les bois. Les chefs d'école prennent aussi parfois la même initiative, mais il est difficile pour eux de faire rendre le maximum à ce procédé ; d'abord parce que les heures passées à l'école doivent être, en principe, des heures de cours, ensuite et surtout parce que les maîtres d'école portent une responsabilité considérable à l'égard de tous les accidents possibles au cours des déplacements et des ébats de leurs élèves.

Certains mouvements de jeunesse se préoccupent de la santé physique et morale de leurs adeptes, et veillent à leur fournir de nombreuses occasions de jouer dans les bois. Ces mouvements regrettent à bon droit que le nombre de bois ouverts aux jeunes soit si limité, vu le grand nombre de propriétés privées. Les bois du Sart Tilman, à la portée immédiate de ces mouvements, furent eux-mêmes sporadiquement mais sévèrement interdits à tous les mouvements de jeunesse, au cours des dernières années.

On peut donc formuler ici encore les mêmes remarques que précédemment. Il n'y a que les parcs et les bois qui peuvent offrir un espace utilisable pour les ébats nécessaires de la jeunesse. Ces parcs et ces bois sont de toute évidence trop peu nombreux ; ils n'ont visiblement pas été maintenus ou créés, et ne sont pas actuellement administrés, en fonction du rôle qu'ils doivent jouer au point de vue social (4).

IV. L'éducation des enfants

Les méthodes de l'éducation nouvelle accordent une place primordiale à l'observation de la nature. La leçon de choses, le « centre d'intérêt » se déroulent d'autant mieux que le sujet est vivant, attachant, susceptible d'éveiller la curiosité, l'esprit d'observation, de déduction et de synthèse. Les classes-promenades vont chercher leurs sujets dans la nature. Les « Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active », en France et en Belgique, réservent à l'enseignement dynamique des sciences naturelles, notamment à l'étude du milieu, une part qui ne fait qu'augmenter d'année en année.

Ce n'est pas le lieu de défendre la pédagogie rénovée, ni de discuter des résultats de son adoption récente dans notre enseignement primaire. Nous devons toutefois souligner que la place de choix qu'occupe de plus en plus l'enseignement des sciences naturelles dans l'instruction primaire, se justifie largement par les considérations suivantes :

a) *Point de vue pédagogique : formation de l'esprit.*

Le but des études primaires et moyennes est double : il s'agit d'abord de donner aux enfants certaines connaissances d'application pratique immédiate (lire, écrire, parler, calculer), il s'agit ensuite de former leur intelligence, leur esprit critique, de les amener à réfléchir, à rechercher le déterminant des choses. L'observation des plantes, des animaux et des paysages est la façon la plus directe et la plus progressive d'amener l'enfant à décrire objectivement ce qu'il voit, puis à se poser des questions, et à chercher des associations, des relations, etc. L'enseignement des sciences naturelles et de la géographie, intuitif et dynamique, direct et basé sur des matériaux familiers, exerce et stimule toutes les fonctions intellectuelles. Il est un instrument de formation de la pensée bien plus efficace que l'enseignement livresque qui reste le stade imposé à toutes les autres disciplines du programme primaire.

Les éducateurs ne demandent pas mieux que de suivre les prescriptions d'ailleurs officielles de la pédagogie rénovée. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de leur rendre service dans leur tâche nouvelle et d'entendre leurs commentaires et leurs doléances. Tous se plaignent de la difficulté de trouver du matériel vivant à faire observer par les enfants. Les comptes-rendus de la plupart des conférences pédagogiques et les rapports des inspecteurs en disent long à ce sujet.

L'instituteur de la ville est sans doute le moins favorisé. Il ne peut se permettre de longs déplacements dans les Ardennes ou en Campine. Les excursions qu'il peut prévoir restent peu formatives, parce que la nature la plus proche de la ville est dégradée. D'autre part, les éducateurs liégeois sont mal équipés pour tirer le profit pédagogique maximum d'une visite en bois ; ils ne savent pas où ils pourraient

trouver les conseils, les ouvrages, les matériaux nécessaires pour identifier plantes et animaux et se documenter eux-mêmes avant de préparer leurs leçons.

b) *Points de vue social et familial : éducation sexuelle.*

Le grand biologiste anglais J. B. S. HALDANE (1947) résume comme suit le problème qui nous intéresse ici : « Dans toutes les formes de sociétés humaines, persiste une attitude hypocrite vis-à-vis des relations sexuelles, et cela rend leur discussion rationnelle bien malaisée. Pourtant il y a des gens pour qui cette discussion est du domaine courant : ce sont les biologistes. Le sexe, pour eux, est une des nombreuses fonctions biologiques de l'homme, et pas nécessairement la plus intéressante... Dans leurs conversations, ils passent de la secrétion du foie à celle des testicules, sans autre difficulté. Dans une telle atmosphère, il est beaucoup plus aisé de découvrir ce qui est « bien » et ce qui est « mal » dans les relations sexuelles de l'homme, que dans une atmosphère de fraude et de plaisanterie ou de sentimentalisme. On peut éviter aux enfants ces dispositions d'esprit en leur apprenant la biologie... ».

Il n'y a plus un seul psychologue, ni un seul pédagogue qui nie l'importance de l'instruction sexuelle des adolescents. Dans plusieurs pays, notamment en Grande-Bretagne, des leçons sur la physiologie sexuelle sont inscrites au programme de l'enseignement à tous les degrés y compris à celui des dernières années de l'enseignement primaire. C'est qu'on a fini par comprendre que l'ignorance en matière sexuelle est un facteur important de difficultés sociales et familiales graves : criminalité, divorces, mariages mal ajustés, etc... Les enquêtes d'A. C. KINSEY, W. B. POMEROY et C. E. MARTIN (1948) et l'ouvrage de C. S. FORD et F. A. BEACH (1949) ne laissent aucun doute à ces sujets.

On discute encore pour savoir à quel âge il convient de commencer à donner des leçons d'instruction sexuelle aux enfants, pour savoir si ces leçons doivent être données par les parents, par les instituteurs ou par les prêtres. On discute aussi pour savoir si les dernières découvertes dans le domaine de la sexologie humaine permettent de justifier ou de condamner certains enseignements traditionnels des morales humaines. Mais il est un point sur lequel l'accord se fait : les prescriptions morales, l'éducation des hommes et l'organisation des sociétés ne peuvent reposer sur l'erreur et sur l'ignorance.

Toutefois, les plus avancés des réformateurs de la pédagogie moderne se rendent bien compte de la difficulté qu'il y a, dans les sociétés civilisées, à entreprendre sans autre préparation, l'instruction sexuelle des enfants. Et d'ailleurs, à tort ou à raison, les premières initiatives dans ce sens ont déclenché aux États-Unis et en Grande-Bretagne des controverses passionnées. La solution est pourtant simple, et d'une valeur pédagogique indéniable. Il suffit de commencer par apprendre aux enfants que les phénomènes sexuels sont universels et variés chez les plantes et les animaux. Il suffit de montrer aux enfants comment plantes et animaux naissent, grandissent, deviennent adultes, puis se reproduisent. L'enfant pourra sans difficulté transplanter ses connaissances du domaine animal à l'homme, sans être porté à se faire de la reproduction humaine une vue immorale ou répugnante.

Ici encore, apparaît comme primordiale, la nécessité de faire vivre les enfants dans un milieu où il reste quelque chose de naturel où il y a des plantes et des animaux qui vivent aussi normalement que possible. Il faut que le milieu soit tel qu'on puisse y trouver les éléments d'observation nécessaires pour permettre à l'enfant de se rendre compte de la place de l'homme parmi les mammifères, parmi les animaux, et parmi les êtres vivants.

V. LA NATURE, SOURCE DE SATISFACTIONS INTELLECTUELLES ET INSPIRATRICE D'ŒUVRES ARTISTIQUES

Nous avons rappelé que le « culte de la nature » est un sentiment inné et permanent chez les hommes. Nous avons précisé que l'enseignement des choses de la nature a une valeur formative de première importance au niveau des enseignements primaire et moyen. Il nous faut dire en plus que la nature sauvage a de tout temps constitué un sujet d'études scientifiques, un élément important de réflexions philosophiques et morales, et le thème d'œuvres

littéraires et artistiques de grande valeur.

Il est d'évidence immédiate que les *recherches scientifiques* portant sur l'organisation, les mœurs, l'évolution et l'écologie des êtres vivants ne peuvent être continuées en de bonnes conditions, si la nature disparaît, si les faunes et les flores s'appauvrissent et s'uniformisent. C'est pourquoi tous les biologistes du monde sont actuellement d'ardents promoteurs de la protection de la nature. On sait que de nombreux biologistes sont engagés dans des études « *sur le terrain* » (écologie, sociologie, éthologie, hydrologie,), études d'une grande complexité mais d'une importance considérable tant au point de vue biologique pur, qu'au point de vue économique (agronomique et forestier). Dans notre province, ces biologistes se heurtent à de grandes difficultés, résultant du fait que toutes les parties du territoire ont été modifiées plus ou moins profondément par l'homme. Il est devenu malaisé de dégager dans une association animale ou végétale, ce qui est réellement autochtone de ce qui est adventice, fortuit, ou introduit. Il est devenu hasardeux d'entreprendre des observations de longue durée sur le terrain, parce que la nature qui nous reste est menacée d'exploitation, à une fin ou à une autre. C'est ainsi qu'on ne pourra plus jamais établir quel est le cycle authentiquement naturel des êtres vivants dans les mares, les fleuves et les rivières liégeoises, parce que ces biotopes ont d'ores et déjà disparus, ou bien sont aménagés et perturbés, ou bien restent exposés à la chute de quelqu'épée de Damoclès.

On pourrait penser que cette situation n'empêchera pas nos *laboratoires* biologiques de prospérer et que la solution consisterait à orienter la recherche scientifique à l'Université de Liège vers les disciplines qui traitent leur matériel « in vitro ». Outre ce que la science liégeoise perdrait à réduire ainsi son champ d'investigations, il convient de noter que les laboratoires sont eux-mêmes directement dépendants des ressources de la région en sujets d'expériences. Il est exact que de très nombreuses recherches peuvent être faites à l'aide des animaux dits de laboratoire (rats et souris blanches, cobayes, chiens, chats, etc...) et à l'aide de plantes cultivées et acclimatées. Mais ces espèces, parce que « domestiquées » ou cultivées, ne donnent pas toujours une idée exacte des phénomènes vitaux. De plus, dès qu'une question scientifique a quelque peu progressé, il faut l'envisager du point de vue des sciences biologiques comparées, et c'est là que commence un handicap des plus sérieux. Depuis plusieurs années, les Laboratoires de Biochimie de l'Université sont orientés vers l'étude de la biochimie comparée des animaux. C'est à grands frais que ces laboratoires doivent actuellement se procurer les animaux indispensables pour de telles recherches. Dans une région déjà peu favorisée par suite de notre climat, on a assisté à la régression ou à la disparition de la plupart des espèces qui constituaient un matériel favorable, notamment en raison de leur taille ou de leur valeur zoologique représentative : écrevisses, hydrophiles, dytiques, oryctes, sphingides, saturniides, anodontes, etc... Ces animaux sont d'ailleurs aussi parmi ceux qui se prêtent le mieux à l'illustration pratique des cours de zoologie à tous les niveaux de l'enseignement. Leur maintien, ou plus exactement leur retour, ne serait possible que si on prenait d'importantes mesures en faveur de la conservation et de la reconstitution de la nature liégeoise autochtone.

L'importance de la nature comme *élément de réflexions philosophiques et morales et comme thème d'œuvres littéraires et artistiques* sera diversement estimée suivant les conceptions propres aux écoles et aux individus. On peut, en effet, imaginer des penseurs — il y en a eu — qui raisonnent exclusivement en considérant l'homme comme un être vivant essentiellement en dehors de la nature. On n'ignore pas qu'il y a des artistes qui ont limité leurs réalisations à des sujets choisis dans des milieux artificiels et qui donnent au bien et au mal, au bon et au mauvais, des définitions ou des figures qui ne paraissent avoir aucun rapport avec l'observation de la vie sauvage. Ce n'est pas notre rôle de comparer ici les créations des artistes des différentes écoles, ni de faire la critique des systèmes philosophiques et moraux.

Ce qu'il faut souligner c'est que, de tout temps, des hommes ont pensé, écrit, créé, en s'inspirant et en interprétant la nature vivante, c'est que tant de conceptions, de récits, d'œuvres classiquement reconnues comme supérieures ont supposé l'observa-

tion de paysages sauvages et de scènes de la vie animale. En réalité, la nature ne laisse pas les hommes cultivés indifférents. Réduire les espaces sauvages d'un territoire au profit de paysages plus uniformes, c'est incontestablement diminuer les sujets d'inspiration esthétique ou philosophique sans lesquels les manifestations de haute culture ne pourraient être aussi variées. Tout ce que l'homme fait ou imagine nécessite un décor et il ne se trouvera sans doute personne pour prétendre que le décor idéal pour l'édification des chefs-d'œuvre, c'est le paysage monotone des centres industriels que nous connaissons.

Conclusions générales

Il nous paraît évident que l'agglomération industrielle liégeoise ne constitue pas, sous sa physionomie actuelle, un cadre idéal si on considère les besoins fondamentaux des habitants aux points de vue santé publique, loisirs, comportement social, éducation et enseignement. Les Historiens et les Urbanistes reconnaîtront que le développement spatial et les implantations de toutes sortes (usines, maisons, voirie, etc.) ne semblent pas avoir été réalisés en tenant compte de ces besoins fondamentaux. Si on veut faire mieux à l'avenir, il est absolument indispensable qu'on réagisse en se préoccupant des exigences de la protection de la nature.

Il faut tout d'abord sauver ce qui reste de naturel et d'autochtone et prendre à ce sujet les mesures qui s'imposent et qui sont réclamées depuis longtemps par les organismes compétents. Ces mesures visent à la création de réserves, de parcs nationaux, à la protection de sites reconnus. Mais ces mesures, encore qu'essentielles, seraient très insuffisantes devant l'importance des problèmes éducatifs, sociaux et d'hygiène publique que nous venons de traiter. Il faudrait, en conséquence, prendre des mesures adéquates dans les parties cultivées de la province et jusqu'au sein même de l'agglomération. De telles mesures, qui apparaîtront en réalité comme des compromis, ont été suggérées dans un autre travail (J. Leclerc, G. Jeuniaux et E. Schoffemiels 1953). Elles comportent notamment la reconstitution d'espaces boisés, régénérés quant à la flore et à la faune, la création de parcs, l'installation de plantations, la création de surfaces d'eau non polluée, autant d'initiatives que les pouvoirs publics peuvent prendre sans difficultés majeures si elles sont conseillées par un Plan Régional d'Aménagement. Les réalisations en question devraient être mises en train en suivant, dans chaque cas, les suggestions et les conseils des Biologistes, qui par leur compétence, sont évidemment les mieux placés pour garantir la réussite et le rendement de tels essais de reconstitution.

Université de Liège,
Laboratoires de Biochimie.

---

(1) Travail réalisé en 1952 dans le cadre de l'« *Enquête préliminaire au Plan d'Aménagement de la Région Liégeoise* ». Publication nº 8 de la « Commission pour la protection de la Nature » de l'« Association pour le Progrès Intellectuel et Artistique de la Wallonie » (A. P. I. A. W.).

(2) Ceci ne signifie pas que dans le cas particulier de certaines maladies infectieuses (la tuberculose par exemple), le campagnard soit plus résistant que le citadin. Ce dernier, dès le plus jeune âge a plus de chances d'être en contact avec le bacille de Koch, ce qui peut conférer progressivement une immunité, relative il est vrai, très souvent suffisante pour réduire au minimum d'éventuelles manifestations morbides au cours de la vie adulte, période au cours de laquelle les contacts avec les semblables sont plus nombreux. Le campagnard, adolescent ou adulte, transplanté dans une cité industrielle peut être soumis à une infection massive. Très souvent alors les manifestations pathologiques prennent un tour catastrophique parce qu'évoluant sur un terrain neuf, non immunisé progressivement au cours de l'enfance. Actuellement la main-d'œuvre étrangère employée dans nos mines provient en grande partie de la campagne italienne. Nombreux sont les jeunes ouvriers italiens qui consultent nos cliniques pour des troubles relevant tous d'une primo-infection tuberculeuse grave.

(3) Aux États-Unis on en est déjà au stade où les accidents constituent la première cause de mort chez les enfants de moins de 14 ans (12.000 morts accidentelles en 1948). En d'autres termes, la mortalité infantile par accidents compense aujourd'hui le recul de la mortalité par maladies. (Cf. D. B. Armstrong et W. G. Cole, 1949).

(4) Les citadins de tous les pays civilisés aiment aussi à se rendre au bord des eaux pour s'y adonner au camping, y prendre des bains de soleil, nager, aller en canot, etc. Ces activités passent à juste titre pour distrayantes, reposantes et réparatrices. La vallée de l'Ourthe est à ces titres particulièrement appréciée par les Liégeois. Mais pendant la bonne saison, les rives accessibles de cette rivière sont bourrées de monde. On s'y gêne mutuellement. Ici encore apparaît l'insuffisance de l'organisation touristique de la région liégeoise si on considère les besoins élémentaires des habitants.

BIBLIOGRAPHIE

ARMSTRONG, D. B. et COLE, W. G., 1949, Can child accidents be prevented in our community. (American J. Public Health, 39, 585).

BROGAN, D. W., 1943, The English People.

DE JONGE, D., 1949, Natuur en Landschap. (Amsterdam ; traduit dans : *Bull. Assoc. Defense Ourthe*, 1949, 141, 99).

FITTER, R. S. R., 1945, London's Natural History. (London : New Naturalist).

FORD, C. S. et BEACH, F. A., 1949, Patterns of sexual behavior. (Yale Univ. Press).

GILLET, A. et LECLERCQ, E., 1936, Sur une méthode simple de dosage des poussières ou des impuretés gazeuses dans l'air ou dans un gaz en mouvement (*Revue Universelle des Mines*, XII (4), 8e série).

HALDANE, J. B. S., 1947, What is life ? (New York).

KINSEY, A. C., POMEROY, W. B. et MARTIN, C. E., 1948, Sexual behavior in the Human Male (New-York : Saunders).

LECLERCQ, J., JEUNIAUX, C. et SCHOFFENIELS, E., 1953, *a*. Le problème de la dénatalité liégeoise au point de vue biologique. (*Nouvelle Revue Wallonne*, 5, nº 3).

IDEM, 1953, *b*. La situation et l'importance économique de la faune autochtone dans la Région Liégeoise (sous presse).

MEETHAM, A. R., 1950, Natural removal of pollution from the atmosphere. (*Quart. J. R. Meteorol. Soc.* London, 36, 359).

PEARL, R., 1946, Man the Animal. (Bloomington Indiana : Principia Press).

VAN BENEDEN, J., 1947, L'infection tuberculeuse. (Liège : Presse Univ.).

IDEM, 1951, Quelques notions d'épidémiologie, de médecine sociale et d'hygiène publique. (Liège : Presse Univ.).

WOODMAN, A. A., 1951, Baby Book. (London : Sunday Express Publ.)

La Vie d'Ardenne & Gaume

RESTAURATIONS DES RUINES ET RECONSTITUTION DES BAINS ROMAINS DE FURFOOZ

Cagnotte Boitsfort ..... 203.—
Cagnotte Furfooz ..... 60.—

Les souscriptions peuvent être versées directement au C. C. P. 16 95 93 d'*Ardenne et Gaume* avec la mention *Restauration de Furfooz*.

COUVERTURE

Notre page de couverture présente une vue bien caractéristique de la ville de Dinant. *(Photo Cinéar)*.

PROCHAIN NUMÉRO

Le fascicule 3 de la Revue sera consacré à la période romaine dans nos régions.

IN MEMORIAM

Nous avons appris avec une douloureuse émotion le décès de Monsieur le Dr P. G. van Tienhoven, fondateur et premier président de la *Vereeniging tot Behoud van Natuurmonumenten in Nederland*.

Déjà longtemps avant la guerre de 1914, il s'était préoccupé de la Protection de la Nature aux Pays-Bas. Grâce à lui furent réalisées les belles réserves du Naardermeer et de l'île de Texel, joyaux des réserves naturelles hollandaises.

Le Dr P. G. van Tienhoven, promoteur clairvoyant de la collaboration internationale en matière de protection, fut l'un des fondateurs de l'*Union internationale pour la Protection de la Nature* (U. I. P. N.) et cumulait les titres de membres d'honneur et président honoraire de cet organisme.

La cause de la Protection de la Nature perd en lui un de ses serviteurs de la première heure et son défenseur le plus autorisé.

Ardenne et Gaume, à laquelle il s'intéressait tout particulièrement, s'associe au deuil qui frappe non seulement les Pays-Bas mais aussi tous les collaborateurs du mouvement international de la Protection de la Nature.

DANS LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'U. I. P. N.

Nous reproduisons ici une citation extraite d'un essai rédigé par R. L. Perkins Jr., détenteur d'une licence es-Conservation de l'Université de Yale paru dans *Yale Conservation Studies*, Vol. II, 1953, susceptible d'intéresser nos lecteurs. Ils y verront que les scientifiques du Nouveau Monde connaissent les mêmes inquiétudes que ceux de nos vieux continents au sujet de l'indifférence et de la paresse qui accueillent généralement leurs appels en faveur de la Protection de la Nature :

« Il ne faut pas se leurrer, la nécessité de » protéger la nature et la vie sauvage ne » semble pas évidente au grand public, il n'a » pas saisi l'importance de la question. Il est » alors essentiel que ceux qui ont compris » la valeur des régions naturelles et les con- » séquences de leur disparition manifestent » leur intérêt d'une manière plus active si » l'on veut éviter que le pays soit virtuelle- » ment dévasté de toute nature primitive. » L'opinion publique est en rapide progrès, » mais avant que sa formation n'atteigne » un stade d'action, la plus grande partie » de notre patrimoine naturel aura disparu. »

S. M. LE ROI BAUDOUIN ET LA PROTECTION DE LA NATURE

Nous sommes heureux de pouvoir mettre en relief des paroles vraiment encourageantes prononcées par S. M. le Roi Baudouin à l'occasion de sa Joyeuse Entrée à Arlon.

Après avoir exalté la beauté de la Province de Luxembourg en alléguant des raisons et des nécessités d'en mettre les richesses naturelles toujours mieux en valeur, S. M. conclut : « ... Il n'est pas permis de » sacrifier de nobles sites naturels, sources » à la fois de profondes jouissances spiri- » tuelles et de richesses matérielles, que dans » la stricte mesure où une nécessité indiscu- » table l'impose. Encore, ne faut-il rien né- » gliger en ce cas pour limiter les funestes » conséquences de cette atteinte à la beauté » de la nature. Avec une volonté intelli- » gente, on pourra presque toujours y par- » venir... ».

Combien sont-ils qui devraient méditer sur ces sages paroles avant de pousser plus avant certaines œuvres de dégradation entreprises en dépit de l'opposition motivée qu'elles suscitent...

A L'U. I. P. N.

Réunion de Travail à Salzbourg, 15-19 septembre 1953. Invitée par les autorités du gouvernement de la Province de Salzbourg, invitation confirmée par le gouvernement central de Vienne, l'*Union Internationale de la Protection de la Nature* y tiendra sa réunion technique de 1953. Le Président d'*Ardenne et Gaume*, M. le professeur R. Mayné y représentera à la fois notre Association et la Commission royale des Monuments et des Sites dont il est membre effectif.

AU SERVICE D'ARDENNE ET GAUME

Notre sympathique administrateur, M. Georges Matagne dont le remarquable talent de photographe est bien connu, a été victime d'un accident survenu au cours d'une expédition dans nos réserves naturelles entreprise pour y photographier des points de vue intéressants. Il s'est fracturé la jambe ; mais nous sommes heureux de pouvoir ajouter qu'il est en bonne voie de guérison et qu'il lui sera possible de reprendre bientôt toutes ses activités.

Nous tenons à signaler en même temps l'empressement manifesté par les témoins de l'accident accourus pour venir en aide au blessé et les remercions sincèrement de leurs bons offices.

LES CONFÉRENCES D'ARDENNE ET GAUME

Le 11 février, M. Georges Barzin, conseiller-adjoint au Touring Club de Belgique, dans une aimable causerie pleine de spontanéité et de conviction, nous a parlé du pays des Hautes-Fagnes qu'il aime par-dessus tout et plus particulièrement de la très pittoresque petite rivière qui s'y forme, la Hoegne, dont les eaux turbulentes se précipitent de gradins en gradins, de cascades en cascades, par des gorges sauvages et encaissées jusqu'à Pepinster où elles s'unissent à la Vesdre. On éprouve, à l'entendre, le plaisir d'une révélation tant est jubilante et sincère sa joie d'avoir capté l'âme secrète d'un paysage.

Puissions-nous faire notre profit de pareille leçon qui nous rappelle qu'à portée de nos pas se cachent des trésors de charme, de poésie et de fraîcheur originelle qui, au

même titre que les grands sites spectaculaires du monde — mais avec plus de discrétion et souvent plus de tendresse — s'offrent à notre goût inné de la contemplation. Et soyons reconnaissants à M. Barzin de nous en avoir fait souvenir.

Le 27 février : M. le professeur Augustin Lombard de l'U. L. B. nous parle de sa mission scientifique à l'Himalaya. C'est en géologue que M. Lombard a parcouru ces pentes saintes et merveilleuses dont les admirables descriptions et reproductions en projections colorées nous reportent aux enfances du monde ; mais, pour notre plus grande joie, plus encore, s'il se peut, en artiste réceptif aux souffles émouvants dérivés de pareil spectacle. Confusément, cependant qu'on l'écoute, un nom s'obstine à sortir de l'inconscient pour soudain poindre et s'épanouir avec la grâce d'une eau jaillie de la roche : Lanza del Vasto. Et la prodigieuse évocation d'un paysage parfait baignant dans une atmosphère trop pure pour être humaine, chante dans ma mémoire :

« *Au premier tournant, le mur de glace m'est* » *apparu. La vallée, dix, vingt vallées me sépa-* » *raient des neiges éternelles.*

» *Ce n'étaient pas des pics ni des cimes* » *aigus, mais sur les trois quarts de l'horizon* » *une écume qui s'étendait comme la crête* » *d'une vague.*

» *Un rhododendron arborescent éclatait en* » *fleurs d'écarlate au bord du précipice* ».

Toute la richesse spirituelle, toute l'extase du *Pèlerinage aux Sources* nous ont été rendues, non par des procédés oratoires inadéquats, mais avec une sobriété mieux adaptée à la beauté intrinsèque du sujet.

M. Lombard ne force pas notre admiration ni notre compréhension : il les rend attentives et sa parole joue comme un archet sur les cordes sonnantes de notre sensibilité individuelle. N'est-ce pas le summum de l'art du voyageur revenu au pays que d'apporter à chacun de ceux qui l'écoutent l'occasion de se créer pour lui-même de nouveaux cantiques intérieurs et de nouveaux rêves ?...

Le 17 mars : conférence par M. Jacques Breuer, conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. Ayant été privée du plaisir d'y assister, je ne puis en parler. On en trouvera le compte rendu plus loin.

Le 14 avril : *Défense et Illustration de l'Urbanisme*. Sous ce titre, M. Victor Bure, directeur général de l'urbanisme et administrateur d'*Ardenne et Gaume* a bien voulu nous exposer le ou plutôt les problèmes généraux et actuels de l'urbanisme dans notre pays. Immanquablement, dans les esprits quelque peu imaginatifs, le vocable suscite le souvenir du préfet de la Seine, Georges Haussmann qui, sous le second Empire, faisait éventrer les rues de Paris à coups de millions et à coups de pioches. Et pourtant consultant le dictionnaire de l'époque, on constate avec surprise que le mot n'existait pas. Heureux temps où l'on faisait de l'urbanisme sans s'en douter... Temps malheureux qui virent s'effondrer indifféremment vieux murs lépreux et joyaux de pierres...

De nos jours, au même titre que l'architecture monumentale, ornementale, paysagère et que la sculpture, l'urbanisme est un art dont les applications multiples requièrent de ses desservants de réelles dispositions et de nombreuses connaissances. Dans cet ordre d'idées, la conférence de M. Bure nous a révélé bien des inconnues. Qu'il y a loin de la science urbaine telle que nous la concevions avant d'entendre le savant conférencier à celle que nous pouvons entrevoir depuis que nous l'avons entendu !... La première, accrochée en vieille dame charmante et obstinée aux traditions respectables mais périmées des siècles révolus ; la seconde, si souple, si compréhensive, toute de doigter, de fine diplomatie et soucieuse, avant tout, d'harmoniser les droits du passé à ceux du présent et, mieux encore, à ceux de l'avenir. Respecter les vestiges du passé, indispensables à notre formation, à notre joie et, avouons-le, à notre rêverie ; compter avec les exigences matérielles du présent qui méritent, quelle que soit leur tyrannie, d'être prises en considération ; prévoir enfin, autant qu'il est possible, les modalités de vie que nous réserve l'avenir. Voilà certes un programme qui réclame plus de clairvoyance qu'il ne s'en rencontre en général chez les édiles chargés de veiller au développement non agressif des agglomérations urbaines et rurales.

Non, l'urbanisme n'est pas, comme beaucoup le pensent, cette science désobligeante et grossièrement opportuniste qui consiste à sacrifier délibérément le visage spirituel de nos villes pour s'attacher à leurs seuls impératifs économiques. M. Bure est un intellectuel, un artiste, un raffiné : son expression

nous le dit, son geste, sa parole. Dirigé par lui, l'urbanisme est en bonnes mains. Et tandis que nous applaudissions à son brillant exposé, il semblait que s'éloignait de nous le spectre des modernes vandales acharnés, dirait-on, à l'enlaidissement systématique de notre beau pays.

M. H. P.

Le 16 mars 1953, M. Jacques Breuer, directeur du Service de Fouilles de l'État nous entretient des récentes découvertes qu'il fit lors de ses travaux à la collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles.

Fondé avant l'an 650 par sainte Gertrude, le monastère de Nivelles fut par la suite l'objet de la sollicitude continue des princes de la maison carolingienne et de leurs successeurs. De nombreux personnages importants y furent ensevelis auprès du sépulcre de la fondatrice. Le culte des reliques de celle-ci provoqua une telle affluence de pèlerins, qu'on dût bientôt envisager l'agrandissement en même temps que l'embellissement de l'église. Des incendies, dont les traces sont nettement visibles, la ravagèrent à diverses époques et furent suivis de travaux de restauration, reconstruction et transformation. L'église, telle qu'elle se présentait en 1940, était la résultante de ces interventions successives ; néanmoins, on pouvait dire qu'elle datait de 1046 et était consacrée dès lors à sainte Gertrude.

Détruite une nouvelle fois, du fait de la guerre, en 1940, la collégiale réclamait de nouvelles et importantes restaurations. On décida d'étudier les sous-sols avant d'entamer les travaux. Le chanoine Lemaire, professeur à l'université de Louvain, releva et étudia les traces d'un avant-corps datant de l'époque carolingienne. De son côté, M. Breuer entreprit l'étude de la nef en 1941. Après quelques semaines, les travaux furent interrompus pour être repris en 1944 et se terminer en 1952.

Les fouilles ont permis de dégager :

1° Les fondations d'une petite église rectangulaire ayant servi de lieu de sépulture, vestiges de l'église Saint-Pierre fondée en même temps que le monastère et qui prit par la suite le vocable d'église Sainte-Gertrude.

2° Une annexe en forme d'abside carrée dans laquelle se voit un monument funéraire plusieurs fois remanié : le tombeau de sainte Gertrude.

3° Une église de l'époque carolingienne qui englobe la sépulture susmentionnée. Elle porte les marques de plusieurs agrandissements : succession d'églises carolingiennes, origines de l'église actuelle datant, elle, comme nous l'avons vu plus haut, de 1046.

Un grand nombre de sépultures furent découvertes. Deux d'entre elles, seulement, datant des environs de l'an mille, purent être identifiées grâce à leurs inscriptions : l'une, au nom d'Ermentrude, morte en bas-âge, fille de Rénier IV, comte de Hainaut, et d'Hedwige, princesse de France, fille d'Hugues Capet ; l'autre à celui d'une femme nommée Hilmetrude au sujet de laquelle on ne possède aucune autre donnée.

M. Breuer, qui agrémentait son exposé de projections lumineuses, nous expliqua dans un style clair et souvent empreint d'une fine bonne humeur, les diverses fortunes, espoirs et déceptions, de ses travaux de fouilles. Nous le remercions de sa belle et instructive conférence en souhaitant que le Service des Fouilles ait encore, sous sa direction, l'occasion de réaliser des travaux d'envergure, comparables à ceux de Nivelles.

Un auditeur.

UNE GAUMAISE A L'HONNEUR A TORGNY

Une petite cérémonie intime s'est déroulée dernièrement au village de Torgny à l'occasion de la remise de la Médaille d'Or de 1re classe de l'Ordre de Léopold II à Madame Joséphine Waty, dite « *la Zolette* » : juste récompense accordée pour honorer une existence laborieuse.

La Zolette incarne, en effet, le type de la vraie gaumaise, toujours vaillante malgré son âge ; vive, alerte, d'humeur joyeuse, elle ne craint pas de dire à chacun son fait. Elle a vécu simplement mais combien méritante cette belle simplicité !...

Autour de l'héroïne du jour, s'étaient réunis, à la Maison Communale, MM. Leplang, délégué du Ministre, le bourgmestre de Torgny, Lucien Gérard, receveur régional, le prof. Mayné, président d'*Ardenne et Gaume*, E. Fuss, administrateur d'*Ardenne et Gaume* et conservateur du Musée gaumais et le Comte Ferdinand d'Ursel, secrétaire général d'*Ardenne et Gaume*.

Après la remise officielle à la Zolette, par les soins de M. Leplang, de la décoration lui

attribuée, celui-ci, en un petit discours de circonstance, la félicita en soulignant que le Ministre avait voulu honorer une vie modeste mais pleine de droiture et de dévouement. Au nom d'*Ardenne et Gaume*, le professeur Mayné dit alors combien il se réjouissait de l'honneur échu à sa vieille amie qui personnifie si bien la Gaume et en particulier le beau village de Torgny pour lequel il a toujours marqué une prédilection.

Ajoutons que la Zolette a bien voulu céder à notre Association son beau terrain de plus de 60 ares dit le « *Tiers aux Vignes* » sur lequel *Ardenne et Gaume* se propose de replanter du vignoble.

CALENDRIER DES EXCURSIONS

Dimanche, 7 juin 1953 : Visite de la Réserve Ornithologique du Zwin.

Dimanche, 12 juillet 1953 : Parc National de Furfooz, descente de la Lesse en barque et parcours Anseremme-Dinant sur la Meuse.

Dimanche, 23 août 1953 : Excursion à Ramioul. Visite de la grotte et des environs.

Dimanche, ... septembre : Inauguration de la Réserve Naturelle de la Heid des Gattes, à Sougnée-Remouchamps.

Samedi, 17 octobre : Visite du Musée et du Parc de Tervueren.

NOTRE EXCURSION A LA RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DU ZWIN

Ce fut avec plaisir que les habitués de nos excursions se retrouvèrent à la sortie de la gare de Knokke par la belle matinée dont nous étions gratifiés en ce Dimanche 7 juin.

La première excursion de l'année a toujours une saveur de nouveauté. On se sent plein de force et de courage et l'on est heureux de retrouver et d'entretenir plus longuement un groupe d'amis que l'on a aperçu rapidement au hasard des conférences d'hiver. C'est donc le cœur léger et plein d'entrain que le groupe s'ébranla à travers les rues de Knokke pour gagner, par le terrain du golf et les sapinières, l'Oosthoek où règne en maître la dynastie des Siska. Notons en passant que, d'après les gens d'histoire, les Siska descendraient d'un ancien officier Espagnol établi dans la région et qui y aurait fait souche. Notre groupe descendit chez « *Les Enfants de Siska* » pour le pique-nique. Certains en profitèrent pour faire une petite méridienne mais chacun se trouva à 13 h. frais et dispos pour reprendre la marche en longeant le champ d'aviation jusqu'à la Villa Royale. Celle-ci a été acquise et transformée en tea-room par la société propriétaire du « Zwin », l'*Immobilière du Zoute*.

M. Léon Lippens, bourgmestre de Knokke, animateur du Zwin, nous attendait à l'entrée de la réserve. Il nous souhaita la bienvenue en quelques mots gracieux et nous expliqua combien les essais de préservation des oiseaux entrepris au Zwin étaient prometteurs et permettaient les plus grands espoirs. Déjà depuis deux ans, de nombreux oiseaux reviennent nicher dans ce domaine de 150 Ha., ils se montrent beaucoup moins farouches et certains se laissent même approcher sans manifester de crainte.

Puis ce fut, sous la conduite de notre cicerone, la course en zig-zag dans la Réserve. Nous vîmes d'abord une petite mare où s'ébattaient diverses espèces de canards, entre autre le canard tadorne ; un peu plus loin première rencontre de près avec un des habitants du Zwin : en l'occurrence, un jeune vanneau que notre guide prit dans la main mais qui, dès qu'il fut relâché, s'enfuit à grands pas, tête haute et houppe hérissée, très vexé semblait-il, de s'être laissé prendre. Plus loin, une colonie de goëlands cendrés se reposait avant de prendre l'envol ; plus loin encore un groupe de canards ne prit le large que lorsque nous fûmes vraiment sur eux. Un grand oiseau noir et blanc à bec orange attira bientôt notre attention : l'huîtrier ou pie de mer ; il niche dans les environs, nous dit notre guide qui nous montre son nid garni de trois œufs couleur de sable et tachetés de brun et de noir. Au même moment, des chevaliers à pattes rouges volaient au-dessus de nous. C'est, paraît-il, un des oiseaux typiques du Zwin. Plus loin encore, au bord d'une petite mare, un nid, un trou à même la terre, parmi des débris de coquillages. L'habile camoufleur qui protège ainsi sa progéniture, n'est autre que la sterne naine qui vint d'ailleurs à quelques mètres au-dessus de nous voir si nous ne causions pas de dommage à son nid. Continuant notre promenade, nous vîmes devant nous toute une bande de pluviers du Kent. Une brève ascension nous mena ensuite à la crête d'une dune, à la frontière belgo-néerlandaise, d'où nous eûmes un panorama d'ensemble de la réserve.

En revenant vers la Villa Royale le plus

jeune d'entre nous (il a 7 ans) aperçoit un petit oiseau sortant d'un terrier de lapin : « *Oh Papa*, s'écrie-t-il, *regarde un petit oiseau qui sort du trou !* » Le père restait sceptique. Mais M. Lippens ayant entendu le propos de l'enfant, passa le bras dans l'ouverture du terrier et en retira un ravissant petit œuf tout bleu. Il s'agissait d'un nid du motteux cendré qui niche dans les terriers de lapins. « *Il n'est d'ailleurs pas le seul à mettre ainsi sa progéniture en sûreté,* nous dit M. Lippens : *le colombin et le canard tadorne en font autant. C'est la raison pour laquelle nous conservons des lapins au Zwin ; sans eux ces trois espèces d'oiseaux ne pourraient subsister* ».

Notre groupe visita ensuite les volières de la Villa Royale dans lesquelles sont exposées toutes les espèces d'oiseaux vivant ou de passage au Zwin. En automne, les migrateurs sont d'ailleurs relâchés pour leur permettre de gagner des contrées plus hospitalières.

Puis ce fut le retour, chacun emportant le souvenir d'une belle réserve, faisant honneur à son réalisateur M. Léon Lippens et à l'Association des Réserves Ornithologiques de Belgique sous l'égide de laquelle elle a été créée.

Que M. Léon Lippens trouve ici nos meilleurs remerciements.

INTRODUCTION A L'EXCURSION A RAMIOUL

Le dimanche, 23 août, les membres d'Ardenne et Gaume *et leurs amis sont conviés à participer à une excursion à Ramioul et à la visite de ses grottes. L'exposé ci-dessous, dû au professeur Roger Navez, servira d'introduction à cette intéressante journée et contribuera, sans doute, à sa réussite.*

Malgré quelques observations déjà réunies et contrôlées à cette époque, vers 1830, Cuvier déclarait : « *Il n'y a pas d'hommes fossiles* ». Mettant en doute cette affirmation, le docteur Schmerling, professeur à l'Université de Liège, voulut démontrer que dans les cavernes, les ossements humains voisinent avec ceux d'autres espèces animales disparues, caractéristiques des terrains quaternaires. A cet effet, il explora les cavernes des environs de Liège, entre autres les grottes d'Engis ; il en exhuma des matériaux dont l'existence infirmait l'assertion de Cuvier. Mais la voix de ce premier préhistorien s'éteignit dans l'oubli.

En France, Boucher de Perthes démontrait à son tour l'existence de l'« homme fossile » — nous disons actuellement « homme préhistorique » — et on l'honorait du nom de « *créateur de la préhistoire* ». Néanmoins nous pouvons affirmer que les découvertes du docteur Schmerling (fouilles de 1829 à 1833) précèdent les siennes.

De nos jours, M. A. Vandebosch, autre préhistorien liégeois, s'est imposé une double tâche : rétablir la renommée du contradicteur de Cuvier ; étudier à nouveau les sites témoins de ses travaux. Par ses soins, une plaque commémorative scellée dans le rocher du Val des Awirs à l'entrée de la seconde grotte d'Engis *(Trou Caheur)*, inaugurée le 1er juillet 1951, rappelle dorénavant le nom du docteur Schmerling ; d'autre part, sous sa présidence, la société scientifique « *Les Chercheurs de la Wallonie* » poursuit des fouilles, dès avant commencées, dans la région Engihoul-Ramioul.

De ce groupement, Ramioul, hameau dépendant de la commune d'Yvos-Ramet, est devenu l'endroit de prédilection. Il y a aménagé un musée (1931) pour y réunir ses trouvailles. On y remarque notamment : un crâne humain complet et bien conservé, de la poterie, des silex taillés de l'époque néolithique ; des ossements sortis des ossuaires de Ramioul (cavernes funéraires) fouillés par A. Vandebosch et quelques -uns de ses collègues parmi lesquels M. le baron I. de Radzitzki d'Ostrowick. Lames, grattoirs, haches polies, pointes de flèches, os utilisés, etc... Signalons encore, au hasard des vitrines, les très nombreux spécimens recueillis au gisement moustérien d'Engihoul connu dans le monde entier, les débris de la faune de l'époque : *Ursus spelaeus* et *ferox, Rhinoceros tichorhinus, Hyena spelaea, Equus caballus, Bos premigenius, Elephas primigenius* et *trogontherii, Cervus tarandus* et *elaphus, Canis lupus* et *vulpes*, etc... et même des fragments de brêche ossifère. Ces documents nous prouvent que la région a été habitée par l'homme depuis les époques les plus reculées.

Des vestiges de l'époque romaine, de l'époque médiévale, du château de Godefroid de Bouillon sont autant de jalons de l'histoire de la région.

Sous la domination française, les bancs de schistes ampéliteux de l'assise géologique de Chockier furent exploités de façon intensive pour en retirer l'alun que l'Italie refusait

d'exporter vers la France à cette époque Ces travaux ont mis à nu la couche de calcaire viséen avec formation d'un ravin artificiel s'étirant depuis Engihoul jusqu'à la grande faille eifelienne. Cette énorme tranchée constitue un site de toute beauté, délimité d'un côté par une paroi rocheuse abrupte et splendidement corrodée et de l'autre par un remblai constitué des résidus de la calcination de l'ampélite et des amoncellements de déchets d'exploitation.

Signalons aussi qu'il existe à Ramioul des gisements de houille situés à faible profondeur et qui furent exploités non industriellement, surtout aux époques de disette.

Depuis la fin de l'ère tertiaire, lors du creusement des vallées, l'imposant massif calcaire de l'époque carbonifèrienne qui s'érige sur la rive droite, parallèlement à la Meuse, a subi tous les phénomènes d'altération propres aux calcaires en émergence. De très nombreuses excavations s'y sont creusées qui se présentent directement à nous ou qui ont été mises à jour au cours des travaux d'exploitation de la pierre. La liste en est longue... et incomplète puisqu'on en découvre de nouvelles. Certaines, hélas, sont déjà disparues. Pour la plupart ; elles ont été explorées, étudiées et décrites par les *Chercheurs de la Wallonie* qui se sont efforcés d'en réunir les plans et descriptions aux points de vue géologique, préhistorique et touristique dans leurs archives. Une des plus belles, la grotte de Ramioul, véritable petite merveille souterraine, a été aménagée par eux pour en permettre la visite. Elle forme actuellement un dédale étagé d'allure compliquée mais cependant facile et agréable à parcourir. Intéressante en raison de sa valeur paléontologique et archéologique, elle est par surcroît remarquable, parmi ses sœurs, pour la beauté de ses cristallisations : nulle part, peut-être, on ne rencontre une telle délicatesse dans la forme des stalactites et des stalagmites, une telle profusion dans l'ornementation , une telle somptuosité dans l'ensemble.

L'association des *Chercheurs de la Wallonie*, qui l'a découverte et mise en valeur, l'entoure d'une surveillance éclairée, jalouse et constante et se charge de la faire visiter aux touristes depuis 1911. En 1938, elle en a obtenu le classement ainsi que du site qui l'entoure.

Toujours présents à Ramioul, les *Chercheurs de la Wallonie* se tiennent avec empressement à la disposition de tous ceux que la préhistoire, la spéléologie ou le tourisme attirent en ces lieux.

Comme sur l'autre rive le souvenir du Dr Schmerling demeure inséparable des grottes d'Engis, dès à présent le nom de la grotte de Ramioul, œuvre parfaite de la nature, s'accompagne de celui de M. A. Vandenbosch, l'artisan de sa renommée. En terminant, nous est-il permis d'exprimer le vœu qu'au cours de leur excursion du mois d'août prochain les membres d'*Ardenne et Gaume* puissent tout à la fois admirer l'une et saluer celui que Maurice Cosyn dénommait si pittoresquement « l'homme de Ramioul » ?...

JOURNÉE DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Rappelons que la journée du 4 octobre prochain sera consacrée à la Protection de la Nature. A cette occasion, une excursion à laquelle seront invités les membres de tous les groupements affiliés à l'*Entente Nationale pour la Protection de la Nature* sera organisée dans une région particulièrement intéressante de l'Ardenne.

CAMP DE JEUNESSE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE

L'Union Internationale pour la Protection de la Nature nous communique que, sous son patronage, la « Sveriges Fältbiologiska Ungdomsförening » de Suède organise un camp de Jeunes à caractère international du 30 juillet au 13 août 1953.

Cette manifestation est destinée à la Jeunesse des différents pays et aura comme thème principal l'Étude et la Protection de la Nature.

Les membres étudiants d'*Ardenne et Gaume* qui seraient intéressés par cette initiative et qui désireraient éventuellement y participer, peuvent prendre tous les renseignements soit à notre Secrétariat Général, 41, rue Marie de Bourgogne à Bruxelles, soit au Secrétariat Général de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature, 42, Rue Montoyer à Bruxelles.

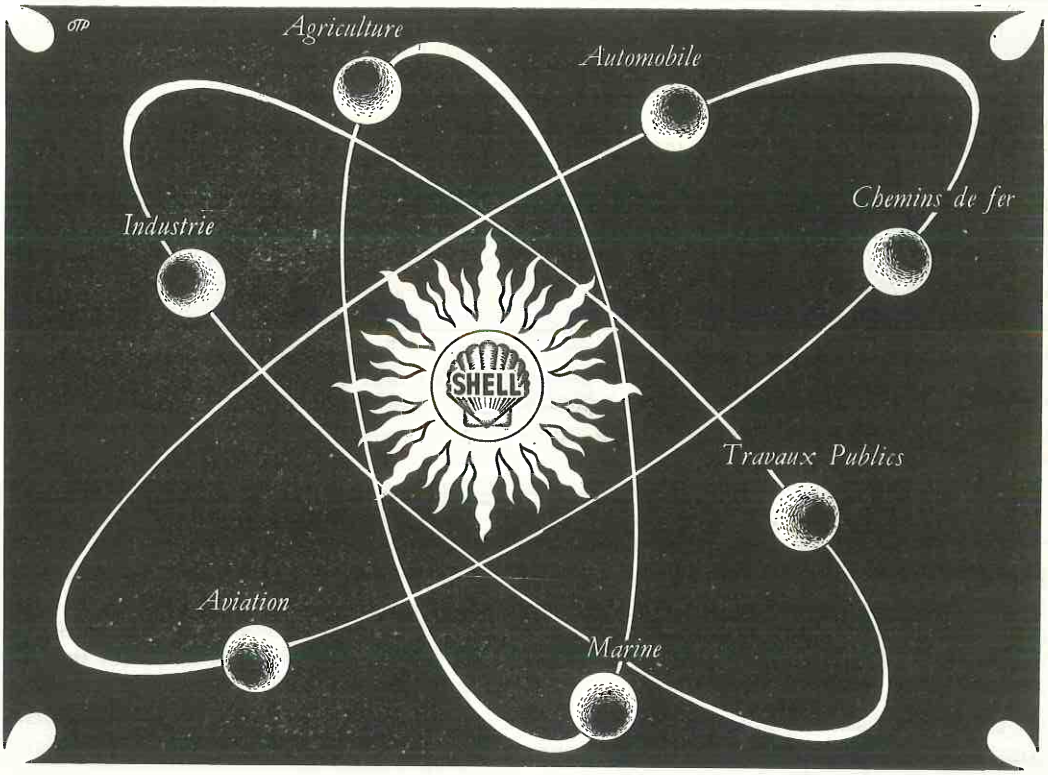

Le petit Bistrot gastronomique pas cher

Quartier des Cerisiers du Japon

BOITSFORT — ***Les spécialités de la Patronne :***

la vraie moambe congolaise, le couscous, la table chinoise, les crustacés, anguilles au vert, etc...

TAVERNE DES TROIS TILLEULS

Tél. 481692. NOTEZ BIEN : **8, Behrensheyde, 8,**

A 100 m. de l'arrêt des trams 33 et 98.

SPA

Ses eaux, ses limonades **au pur sucre,** se trouvent dans toutes les bonnes Maisons.

Spa-Reine lave les reins. Elle agit non par ce qu'elle apporte, mais par ce qu'elle emporte.

Lors de vos déplacements, exigez toujours **un vrai SPA.**

Toutes les limonades de SPA sont au pur sucre. Songez-y.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais.*

BOITSFORT : *Restaurant Gambrinus,* 192 Chaussée de La Hulpe (en face des Étangs).

BOMAL (Juzaine) : *Hôtel du Vieux Moulin.*

BOUILLON : *Hôtel de la Gare.*

BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennaise,* Bd. Adolphe Max 146-148.

CELLES (près de Dinant) : *Hôtel du Centre* (Propriétaire Armand Houziaux).

CHINY : *Hôtel Château de Liry.*

COUVIN : *Grand Hôtel St Roch* (Propr .M. Michelet-Lambotte). Tél. Couvin 34.

FLORENVILLE : *Hôtel de France.*

GEMBLOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs.* Autocars, taxis, transports. (Propr. PIRSON et fils). Tél. 61053 - 61777.

KNOCKE-SUR-MER : *Hôtel « Les Argousiers »* (151, Av Royale).

LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur.*

MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (Propriétaire Max Henkes).

MATADI : *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo Belge.*

MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*

REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers.*

ROBERTVILLE : *Hôtel du Centre* Tél. Waismes 10.

TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*

VILLERS-DEVANT-ORVAL : *Les Ammonites.* Pension de Famille Tél. Florenville 247.

VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.*

WÉRIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens.* Tél. Barvaux 103.

MAISONS DE SPORTS

ACCORDANT LEUR APPUI A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES : *Harker's Sports,* 51, rue de Namur.
Le Campeur, 169, rue Royale.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles : LIBR. LE CAMPEUR, 169, Rue Royale.
LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23 rue St-Jean.
LIBR PAULI, 62, Rue Ravenstein (Gare Centrale) et 39a Place de Brouckère.
VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.

Dinant : LIBR. PATINET, 126, rue Grande.

Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.

Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte.

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

Tout pour la photo et le ciné d'amateurs.

Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.

René et Egon
Chapelier
Chemisier
Tailleur
10 Rue de Tabora
Bruxelles
Tél. 12.79.69

BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

HOTEL DES DOLMENS

WÉRIS-BARVAUX Tél. Barvaux, 103

Cinq vues des mégalithes pour 10 frs.
C. C. P. : 288.83 R. Lallemand à Wéris.